



Association LE TEMPS DU REGARD
« Ensemble, vivons avec nos différences »

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

GLOSSAIRE

ARS : Agence Régionale de la Santé

BPGO : Banque Populaire du Grand Ouest

CMP : Centre Médico-Psychologique

CVS : Conseil de la Vie Sociale

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail

GRAAL : Groupe de Recherches et d'Actions des Associations Locales

IME : Institut Médico-éducatif

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

TABLE DES MATIERES

I.	2023 : La continuité associative pour s'ouvrir au territoire !	5
A.	Assemblée générale 2023.....	5
B.	L'inauguration de l'Accueil de jour et Maison de Voisinage à Acigné.....	6
C.	Retour sur la Soirée « Solidarité » associative.....	7
D.	Gouvernance : implication au sein du réseau GRAAL	7
II.	La vie associative au Temps du Regard	8
A.	L'année 2023 en quelques chiffres.....	8
B.	Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) : instance de parole associative	8
	Projet “Facile à Lire et à Comprendre” FALC pour tous	8
	Les autres grands thèmes de l'année	9
	La participation du CVS aux journées du GRAAL	10
	La parole aux familles : le CVS à votre écoute	10
C.	Vie associative : « Vivre et partager ensemble ».....	10
	La sortie des familles 2023	10
	Partenariat avec « le Ponant » salle de spectacle à Pacé	11
	Vente aux enchères : Des artistes s'engagent à Bécherel !.....	11
	Projet Artothèque à la médiathèque d'Acigné pour 2024	12
D.	Le soutien et le partage d'information aux aidants et familles.....	12
III.	Communication et visibilité associative	13
	La communication en quelques chiffres	13
	Un nouveau logo pour l'association	13
	Participation aux forums de Pacé, Rennes et d'Acigné	15
IV.	Transformation associative et projet numérique (2023-2025)	15
A.	Réponse à l'appel à projet : création de la grappe « DELTA ».....	16
B.	Cabinet CREATIVE CONCEPT, assistant maîtrise d'ouvrage (AMOA)	17
C.	ARACT : accompagner les salariés dans le virage numérique	17
D.	Implantation du logiciel Dossier de l'Usager	19
V.	Activité 2023 des Accueils de Jour	19
A.	Actualisation du projet de service 2023-2028.....	19
B.	Etat actuel des agréments d'accueil.....	21
C.	État des présences des personnes accueillies au 31 décembre 2023	22
	Les effectifs en 2023	22
	L'anticipation des parcours des jeunes de 16-25 ans.....	23
	Typologie des personnes accompagnées	25
D.	De l'accompagnement social à la coordination des parcours	26
	Le projet personnalisé au cœur de l'accompagnement	26

Réseaux et partenaires sollicités en 2023-2024 :	28
Focus sur les personnes accompagnées en 2023-2024 :	28
E. Les Temps forts des accueils de jour en 2023	29
Le « Temps de Vivre » s'installe au Champ du BOTREL.....	29
Le Temps d'Agir prépare son déménagement pour 2024.....	29
Les Acanthes changent de coordination	30
F. Les réalisations des services	30
Des nouvelles de Sherlock, chien médiateur !	30
« Zanzim » : un artiste à résidence à Acigné !	31
VI. Activités 2023 des hébergements	32
A. Les résidents présents dans les structures d'hébergements	32
B. Les caractéristiques du public accompagné	32
C. Projet de service des hébergements	34
D. L'hébergement temporaire : l'évolution de l'accompagnement	36
E. Des travaux à prévoir : passage en ERP pour les 2 foyers de vie	37
VII. Évolution du projet « Vivre Ensemble au Champ du Botrel »	37
A. Finalisation de la Tranche 1 et début des travaux pour le Foyer BOTREL.....	37
B. Implication des personnes en situation de handicap.....	38
C. La recherche de fonds : ingénierie et méthodologie.....	39
D. La solidarité des associations du territoire.....	43
VIII. Le bilan social Exercice 2023.....	44
A. Les effectifs au 31 décembre 2023.....	44
1. En nombre d'inscrits par établissement, par type de contrat et par sexe.....	44
2. En nombre d'inscrits par pôle d'activité	45
3. En équivalent temps plein par établissement, type de contrat et par sexe	45
B. Les mouvements de personnel.....	46
1. Nombre de départs par motifs.....	46
2. Nombre d'entrées par type de contrats	46
3. Transformation de contrats CDD en CDI.....	46
C. Les temps de travail.....	47
D. Absentéisme maladie et accidents du travail.....	47
1. Arrêts de travail pour maladie	47
2. Arrêts de travail pour accident du travail	47
E. Formation	47
IX. Le bilan financier 2023	49

I. 2023 : La continuité associative pour s'ouvrir au territoire !

A. Assemblée générale 2023

L'Assemblée Générale de l'association a eu lieu **le jeudi 15 juin** à Acigné au sein de l'accueil de jour « Le Temps de Vivre ». Ce jour-là, **plus de 80 personnes** ont répondu présentes et ont pu prendre connaissance de la vie associative de l'année 2022. Ce temps fort de l'année réunit les familles, les personnes accueillies, les administrateurs et l'ensemble des adhérents (122 en 2022).

Mr Eric Chérel, président de l'association a présidé la séance et formulé le rapport moral en rappelant le souhait pour les administrateurs de continuer à promouvoir des projets pour le bien-être des personnes accueillies.



Mme Maudieu a présenté le rapport d'activité des services avec les responsables des services. L'association fait le choix depuis plusieurs années de rendre **plus attractive et plus inclusive** son assemblée générale :



- Par une présentation dynamique et partagée avec les personnes et résidents
- Par la création **d'un compte rendu FALC** de l'AG produit à l'attention des personnes accueillies
- Par la proposition d'une représentation musicale d'un groupe de résidents de la Cour aux Bretons et des Huniers, accompagnés à la guitare par Marie F. de l'association Terre des Arts.

A l'occasion de cette assemblée générale, les perspectives de l'année 2023 ont été soulignées :

- Faciliter la parole des personnes accueillies et rendre FALC tous nos outils
- Faire vivre les projets des services accueils de jour et des habitats
- Renforcer les missions du CVS (Conseil à la Vie Sociale)
- Proposer des ateliers dans la Maison de Voisinage pour les familles et aidants
- Accompagner le projet d'habitat de futurs résidents du Foyer Botrel
- Renforcer la visibilité associative et sa communication extérieure
- Réfléchir collectivement au déploiement de la recherche de fonds

B. L'inauguration de l'Accueil de jour et Maison de Voisinage à Acigné

Le vendredi 29 septembre 2023, nous avons eu le plaisir d'accueillir Mr Le Maire, **Mr DEHAESE** et les élus d'Acigné. Mr Le Maire de Montgermont, **Laurent PRIZE** était également présent ainsi que de nombreux représentants d'associations locales et de nos mécènes. Ce fut aussi l'occasion pour les familles et pour les personnes accueillies des différents services d'assister à ce moment important qui constitue toujours l'inauguration d'un lieu. **120 personnes nous ont rejoints** tout au long de la journée pour découvrir les espaces et les œuvres réalisées par les personnes dans le cadre d'un **Projet artistique réalisé avec ZANZIM.**



Un parrain pour l'accueil de jour : le dessinateur « Zanzim »



L'art est un média central dans l'association. Il nous était donc important de partager l'ouverture de ce nouveau lieu avec un artiste local : **Frédéric Leteulier, « Zanzim »**. Il est venu animer un atelier durant 4 mois pour transmettre son art : la BD. Il nous a laissé un souvenir dans l'accueil de jour : le croquis d'une sirène venue tout droit de l'univers de ses bandes dessinées.

Ouverture de la Maison de Voisinage : une ressource pour le territoire !



Le projet « Vivre ensemble au Champ Botrel » a l'ambition de favoriser le lien social en apportant à la commune d'Acigné des outils de rencontre tel que la Maison de Voisinage. Cet équipement associatif nous permettra d'offrir un lieu neutre aux personnes accueillies, aux familles et aidants ainsi qu'aux voisins du quartier. Cet espace de partage, organisé par une Charte de fonctionnement associative va pouvoir proposer des ateliers et répondre aux attentes de tous.

C. Retour sur la Soirée « Solidarité » associative

Cette soirée est l'occasion pour les équipes du Temps du Regard et les administrateurs de réfléchir à une thématique lors d'une soirée de formation/information.

Le jeudi 4 mai 2023 nous avons partagé autour du thème **“Accompagner la vie sexuelle et affective des personnes en situation de handicap”** en présence du CREAI Bretagne de Rennes. Pour l'occasion, nous avons eu le plaisir d'organiser cette soirée au sein des locaux de **MBA Mutuelle, mécène de l'association**. Le Temps du Regard s'est entouré du restaurant Ti'Miam de l'ESAT du Pommeret pour le repas échangé.

Formation par le CREAI : la reconnaissance des droits des personnes



Nous avons sollicité **Marion Brancourt, formatrice au CREAI Bretagne** (Centre Régional d'Etudes et d'Actions sur les Inadaptations et les Handicaps). Elle est venue partager un contenu informatif sur un sujet sensible de droit de personnes pour lequel les familles et les professionnels ont souvent nécessité de trouver de l'aide par des documents, des plaquettes d'information etc..

Les salariés et administrateurs présents ont ensuite constitué des groupes de travail afin de réfléchir collectivement sur des thématiques. De cette façon, chacun a pu confronter ses idées, ses questionnements, mais aussi d'éventuelles solutions.



En travaillant **ce sujet nous venons répondre à des demandes de publics plus jeunes, à des réalités de vie et de droits des personnes en situation de handicap**. L'association reste à l'écoute des besoins qui évoluent et tente de mettre en place des espaces de parole et de réflexion pour les personnes accueillies et les résidents, les familles, les professionnels mais aussi les administrateurs.

D. Gouvernance : implication au sein du réseau GRAAL



L'association Le Temps du Regard est présente aux côtés des adhérents du GRAAL 35, regroupement de 30 associations du territoire bretillien depuis 2012. Notre engagement pour la défense de la qualité de

l'accompagnement des personnes s'illustre de différentes manières. Cette année nos administrateurs ont participé à deux ateliers de réflexions :

Attractivité du secteur médico-social et évolutions du marché du travail

François GOUGEON
PDG
happy to meet you!

Annelise BOIRAYON
Consultante RH

Attractivité du secteur médico-social et évolutions du marché du travail, le 17 octobre 2023 à la Mairie de St Symphorien

Gouvernance associative : outils de structuration, de suivi et méthodologie le 02 mai 2023 à l'association Notre Avenir Bain de Bretagne

II. La vie associative au Temps du Regard

A. L'année 2023 en quelques chiffres



B. Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) : instance de parole associative



Tout au long de l'année le CVS permet d'améliorer le quotidien des personnes accueillies en donnant la parole à chacun des acteurs de l'association (personnes accueillies, familles, administrateurs, salariés et direction). Les réunions du CVS sont trimestrielles, il y en a eu 4 en 2023. Cette année l'accent a été mis sur **l'accessibilité des documents et un travail de Facile à Lire et à Comprendre (FALC)** pour tous les documents à disposition des personnes.

Projet “Facile à Lire et à Comprendre” FALC pour tous

Il s'agit de rendre accessible au plus grand nombre nos diffusions. C'est ainsi que **3 professionnels ont été formés à la méthode FALC en 2023 auprès d'Isabelle de Groot**.

Nous avons bénéficié des compétences d'une autre "spécialiste-FALC", Aurélie CHASLES, concernant le "règlement de fonctionnement des hébergements". Nous l'avons fait valider, ensuite, par les principaux intéressés, en conformité avec la démarche officielle.

La méthode FALC

Il s'agit de constituer des groupes de 5 personnes maximum venues des différents services qui relisent et valident ces documents FALC pour nous permettre d'aller plus loin dans leur simplification.

Des versions simplifiées, des comptes-rendus des réunions de CVS et de l'Assemblée générale, du règlement de fonctionnement de l'accueil de jour et du nouveau projet associatif ont été traduits par les professionnels formés en FALC.



Document en Facile à lire et à comprendre

Règlement de fonctionnement des hébergements



Foyer Les Huniers à Montgermont
Foyer La Cour aux Bretons à Pacé
Appartements Les Haubans à Montgermont

Le Temps du regard explique le règlement de fonctionnement des hébergements de l'association Le Temps du regard.
Le Temps du regard vous donnera ce règlement et vous pourrez le signer.



Page de garde du « Règlement de fonctionnement des hébergements » en FALC

Il nous reste donc à valider ces documents. Si la traduction de ces textes est très chronophage, leur validation demande aussi une mobilisation importante des "validateurs".

Les autres grands thèmes de l'année



L'écologie

Les discussions ont porté sur la mise en œuvre de pratiques durables et responsables au sein de nos services afin de réduire notre impact écologique.



L'accessibilité

Au Temps d'Agir (Service de Rennes), ce sujet a été et est toujours un sujet central qui a révélé la nécessité d'installer un passage piéton à la sortie du métro afin de garantir la sécurité des personnes accueillies, mais aussi des habitants du quartier.

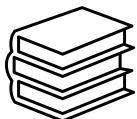


La vie des services et l'aménagement

Le déménagement du siège du Temps du Regard et de l'accueil de jour le Temps d'Agir dans les nouveaux locaux ont également été des sujets à l'ordre du jour cette année.

La participation du CVS aux journées du GRAAL

Le président du CVS, Pierrick Lesné et Cécile Henry, coordinatrice du Temps d'Agir et pilote du CVS, ont été sollicités pour participer à des réunions organisées par le GRAAL. Ces rencontres ont rassemblé l'ensemble **des présidents du CVS des associations membres du réseau**, offrant ainsi à Pierrick L. l'opportunité de rencontrer, partager et échanger avec ses pairs. Ces dialogues ont favorisé l'intelligence collective permettant l'émergence de bonnes idées à adopter dans les services.



C'est dans ce contexte que nous avons instauré **les "Cahiers de CVS"**, **cahiers à disposition des personnes accueillies et résidents** afin qu'ils puissent s'exprimer et faire remonter leurs questionnements.

La parole aux familles : le CVS à votre écoute

L'équipe du CVS a été renouvelée et compte actuellement **trois représentants des familles** qui se tiennent à la disposition des proches pour recueillir leurs questions ou leurs remarques. C'est lors des réunions du CVS que ces sujets sont évoqués. Cette démarche vise à donner une voix forte aux familles et aux aidants, et à les impliquer, les inclure dans la vie de l'association et l'accompagnement quotidien des personnes accueillies. Mr Louis, Mme Birckel et Mme Landemaine, les représentants des familles se proposent à chaque « Sortie annuelle des Familles » de présenter les missions du CVS pour encourager la participation de tous.

C. Vie associative : « Vivre et partager ensemble »

La sortie des familles 2023

Chaque année, l'association organise par le biais de la **Commission d'Animation** une journée rassemblant les familles. Samedi 10 juin 2023, familles, personnes accueillies et professionnels accompagnants se sont retrouvés à **Monteneuf (56) à l'Auberge des Voya'joueurs**. Avec plus de 800 jeux proposés, **les 71 personnes** présentes se sont amusées, diverties avec joie et bonne humeur.



Cela faisait deux ans que la rencontre n'avait pas eu lieu **à cause du covid puis de la canicule**. C'est aussi un temps très fort où les familles peuvent se rencontrer et échanger entre elles. Elles racontent, partagent leurs histoires, leurs expériences, les difficultés rencontrées par rapport au handicap de leur proche, c'est important pour elles.

Partenariat avec « le Ponant » salle de spectacle à Pacé

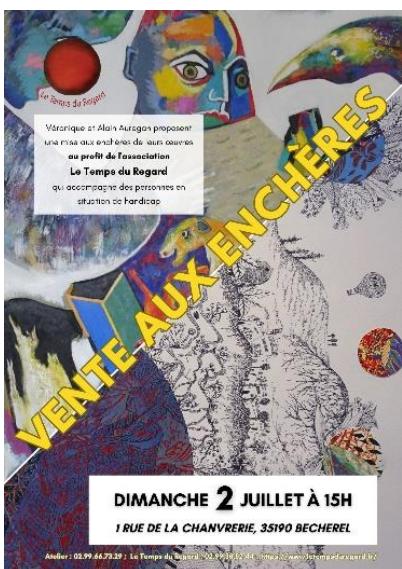


Une fois par an, l'association bénéficie d'une gratuité partielle de la Salle du Ponant. Le dimanche 26 mars 2023 l'association a fait appel à la troupe amateur de théâtre "La Tanouarn" pour jouer la pièce "La soeur du grec" d'Eric Delcourt. Près de 200 personnes ont ainsi pu profiter de ce bel après-midi de partage. Les bénévoles de la Commission Animation ont assuré l'accueil et une vente de gâteaux.

Ce rendez-vous annuel qui est proposé aux Pacéens participe d'une démarche à la fois de communication et d'inclusion. Pour 2024, nous préparons déjà un rendez-vous exceptionnel avec la chorale "Notes in'Rennes" le 14 Avril 2024 avec près de 160 choristes sur scène.



Vente aux enchères : Des artistes s'engagent à Bécherel !



Dimanche 2 juillet 2023 une vente aux enchères a été organisée par deux artistes peintres et parents d'une personne accueillie, Mr et Mme Auregan. Tous deux ont proposé une vente aux enchères de leurs tableaux au profit de notre association. Celle-ci a été un réel succès pour clôturer les événements caritatifs de cette première moitié de l'année puisque 12 000 euros ont été récoltés pour le Temps du Regard. Nous remercions chaleureusement les parents de Mathilde, accueillie aux Acanthes, pour cette idée de vente et leur grande générosité.

Et puisque la générosité ne s'arrête pas là, merci aux administrateurs de l'association de s'être mobilisés pour permettre à l'association d'acquérir deux tableaux pour les services.



Projet Artothèque à la médiathèque d'Acigné pour 2024

En écho, avec la culture artistique de l'association et un souhait, depuis de nombreuses années, de contribuer à la création d'une artothèque inclusive, l'association a coconstruit **avec la Ville d'Acigné durant l'année 2023 un projet qui ouvrira ses portes en avril 2024 :**

L'artothèque « **Le SPA** » service de prêt d'œuvre d'art à la médiathèque d'Acigné.

Plusieurs étapes à ce projet :

- Création d'un Comité de réflexion : Mr Yves Briançon administrateur, Marie Maudieu et Emmanuelle Bardaine pour les services et pour la Ville, Mr Lefort élu à la Culture et la médiathèque
- Mobilisation des plasticiens du Temps du Regard pour la création d'une Charte éthique
- Signature d'une convention avec la Ville d'Acigné
- Proposition d'une semaine des Arts à la Maison de Voisinage

L'association prévoit d'abonder au fond avec 8 à 10 œuvres des personnes accueillies et des artistes qui ont généreusement fait don au Temps du Regard.

The poster is titled "LA SEMAINE DES ARTS" in large white letters on a green background. It features a colorful illustration of various art supplies like paintbrushes, paints, and paper. Below the title, there are three sections with orange headers: "C'EST QUOI ?", "C'EST OÙ ET QUAND ?", and "COMMENT ÇA FONCTIONNE ?".

- C'EST QUOI ?**

Une semaine d'ateliers artistiques pour créer de nombreux projets (photos, collages, peintures, gravures...) qui pourront ensuite nourrir l'artothèque d'Acigné.
Ces ateliers sont gratuits et ouverts à toutes les personnes accueillies et les résidents du Temps du Regard.
- C'EST OÙ ET QUAND ?**

À la Maison du Voisinage à Acigné du Lundi 18 mars au Vendredi 22 mars.
- COMMENT ÇA FONCTIONNE ?**

Il faut s'inscrire dans l'atelier de son choix auprès des plasticiens.
Attention, on ne peut s'inscrire que sur les journées où l'on vient déjà en accueil de jour.
Le nombre de places est limité dans chaque atelier pour que tout le monde puisse y participer.
Le transport se fera au niveau des accueils de jour.

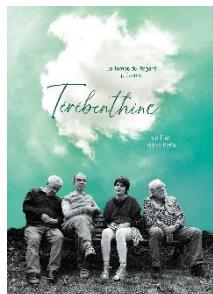
D. Le soutien et le partage d'information aux aidants et familles

1- Le goûter des familles annuel aux hébergements



Chaque année, l'association organise **un goûter pour les familles des résidents** pour partager un moment convivial et **un temps d'information**. Cette année, les projets en cours en été présentés par les équipes ainsi que le **projet de service finalisé en 2022**.

2- La Projection du film associatif « *Térébenthine* »



Les premières animations fleurissent petit à petit au sein de la Maison de voisinage. Mardi 9 mai 2023, les familles étaient près d'une vingtaine à découvrir le film "*Térébenthine*" d'Eva Pena, ancienne plasticienne au Temps d'Agir. Chacun a pu apprécier cette immersion au sein des services du Temps du Regard.

III. Communication et visibilité associative

La communication en quelques chiffres

Le site internet c'est plus de 11 000 visiteurs et plus de 39 000 vues en 2023

En septembre 2023, notre association a donné un souffle nouveau à son image à travers la refonte de son site internet, aux couleurs de sa nouvelle identité visuelle.

Facebook c'est 548 abonnés et 494 J'aime

Les actualités de l'association sont relayées chaque semaine sur notre page Facebook : « Association le Temps du Regard ».

L'Infolettre mensuelle c'est 835 abonnés avec 43% de taux d'ouverture

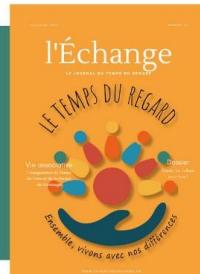
Quatrième année pour cette infolettre numérique. Nous informons chaque mois nos abonnés sur la vie des services et de l'association.

LinkedIn

C'est 898 abonnés et un réseau social qui touche directement nos partenaires et nos entreprises mécènes.



Le journal « l'Echange » c'est 220 lecteurs et un envoi bi-annuel



Un nouveau logo pour l'association



Notre nouveau logo est opérationnel depuis le mois de septembre 2023 !

Vous l'avez peut-être déjà aperçu sur des courriers, des mails, sur les réseaux sociaux de l'association ou encore le site web. Ce changement permet de moderniser l'image de l'association grâce à des couleurs vives, un nouveau design représentant davantage l'essence du Temps du Regard.



Un peu d'histoire

Le conseil d'administration a choisi de faire confiance au travail de la graphiste acignolaise **Anne-Cécile Garoche, WEEBYOO**. Avant elle, l'association a eu le privilège de bénéficier des talents du peintre Mariano Otero qui a accepté de réaliser une affiche pour les festivités des 30 ans associatifs en 2016. Le fameux « rond rouge » en était extrait. Il n'a donc pas disparu puisqu'il a été le point de départ de la création du nouveau logo.

La particularité de ce nouveau logo est la démarche participative de la création dans laquelle toutes les parties de l'association ont été consultées à savoir **les personnes accueillies, les résidents, les professionnels, les membres du Conseil d'Administration et du Conseil de la Vie Sociale**.

Il a été nécessaire de mettre à jour les outils de travail de l'association. C'est pourquoi les documents sont retravaillés ou en cours de mise à jour, avec le nouveau logo, de la même façon que les différents flyers du Temps du Regard. Le site web a, lui aussi, connu des changements. Il arbore désormais la nouvelle charte graphique proposée par Mme Garoche et fait peau neuve.

N'hésitez pas à le consulter pour retrouver les articles de l'infolettre, les comptes-rendus du Conseil de la Vie Sociale dans l'onglet « L'association » ou encore la présentation de nos différents services,

partenaires, mécènes, etc.

Et parce qu'une nouveauté ne vient pas seule, l'association souhaite impulser une nouvelle dynamique et permettre aux familles, aux partenaires et à l'ensemble de la population de mieux nous repérer sur le territoire. C'est ainsi que début décembre, les véhicules des services ont donc été floqués avec **le nouveau logo par la société AGRAPH Publicité à la Chapelle des Fougeretz**.



Participation aux forums de Pacé, Rennes et d'Acigné

Recrutement de bénévoles

Le 3 juin 2023 nous étions présents à la première édition du “**Forum du Bénévolat**” à **Pacé**. En plus de participer à la vie associative pacéenne, cela nous a permis de “recruter” une personne qui est désormais prête à s’engager dans la commission animation. Début septembre, lors des traditionnels forums des associations qui lancent les activités de l’année pour beaucoup, nous avons tenu un stand sur les communes d’Acigné et de Pacé.



Visibilité associative

Bien que nous soyons présents sur ces communes depuis parfois de nombreuses années - c'est le cas à Rennes, Pacé et Montgermont – nous avons encore besoin de nous rendre visible au regard des familles et des partenaires. Grâce à ces forums, les familles nous découvrent. Nous rencontrons aussi d'autres associations et beaucoup d'élus dont on mesure l'implication au quotidien au service de la collectivité. Nous sommes aujourd’hui dans un monde de communication où il importe d'être “visible” pour que les gens puissent, à la fois, nous soutenir et bénéficier de nos services.



IV. Transformation associative et projet numérique (2023-2025)

L’année 2023 a marqué un tournant important dans notre mode de fonctionnement à travers notre engagement en faveur de l’amélioration de la qualité de nos services grâce **au programme ESMS numérique**. Celui-ci est apparu à la suite du plan ambitieux du 25 avril 2019 présenté par le ministère de la santé afin « d’accélérer le virage numérique en santé ». Ce programme vise à **transformer l’offre des ESMS pour aller vers plus d’efficacité, de qualité et d’accessibilité**, et ce, grâce à la transition numérique et donc l’adoption de technologies numériques au sein des ESSMS. Notre association s’est donc rapidement saisie des enjeux et principes du projet afin de prendre ce « virage » numérique.

Pour faire face aux obligations de transformation administratives et numériques, l'association s'est dotée des compétences d'une étudiante en contrat de professionnalisation.



Alice Chartier, étudiante en Master 2 Economie Sociale et Solidaire à l'Université Rennes 2, a intégré l'équipe du Temps du Regard en septembre 2023 sous contrat d'apprentissage et pour une durée de 1 an. Chargée de mission qualité, elle travaille, en collaboration avec la directrice et la Responsable RH et Finances, la base documentaire associative sur le projet numérique à travers une aide à la mise en place du logiciel « Dossier de l'Usager Informatisé » (DUI) pour les services.

A. Réponse à l'appel à projet : création de la grappe « DELTA »

Le Ségur de la santé a octroyé un budget de 600 millions d'euros pour le secteur social et médico-social dans l'objectif d'équiper les ESMS d'un logiciel DUI et faire en sorte que 100% des usagers accompagnés bénéficient de celui-ci. Ainsi, un appel à projet a été lancé par l'ARS afin d'obtenir des financements en vue d'accomplir ces objectifs. Dans le cadre de cet appel à projet, nous avons constitué une grappe avec 4 autres associations sociales et/ou médico-sociales afin d'y répondre.



La grappe DELTA BRETAGNE regroupe donc 5 associations :



(Porteur du projet)



L'appel à projet a débuté le 15 janvier 2023 à la suite de quoi nous avons déposé notre candidature le 31 mai 2023. Notre projet a été sélectionné le 30 juin 2023 par l'ARS qui nous accorde une subvention de 515 000 euros pour accompagner le projet des 5 gestionnaires. Cette enveloppe nous permettra de bénéficier de matériel de qualité et d'assurer son renouvellement sur les années à venir.

Ce financement dédié principalement aux assistants maîtrise d'ouvrage et aux éditeurs, va nous permettre **d'investir dans des solutions numériques de qualité, de former les professionnels à ces technologies, et de collaborer avec d'autres ESMS du territoire** afin de partager nos expériences et les bonnes pratiques professionnelles et d'investir dans du matériel.

B. Cabinet CREATIVE CONCEPT, assistant maîtrise d'ouvrage (AMOA)

A la suite de plusieurs rencontres, nous avons choisi d'être accompagné par la société Creative représentée par Christophe VIOT. Ce choix a été effectué le 12 octobre 2023 durant un comité opérationnel constitué d'un référent de chaque association de la grappe. L'AMOA va nous accompagner dans la prise de décision concernant le choix de l'éditeur, accompagner les opérateurs de la grappe dans la dynamique de changement numérique et participer, avec le porteur de projet, au comité de suivi régional piloté par l'ARS afin de présenter l'état d'avancement du projet et partager les réussites ou difficultés à l'échelle régionale.

A la suite d'une rencontre dans les structures, pour recueillir les besoins et les attentes de chacune d'entre elles par rapport au logiciel, Creative nous a aidé à écrire notre cahier des charges. Celui-ci va nous permettre de choisir le logiciel DUI. Pour se faire, nous bénéficieront de démonstrations de nombreux éditeurs.

Perspectives 2024

Un comité de pilotage de la grappe DELTA avec le Cabinet Créative aura lieu le 22 février 2024 afin d'échanger sur les logiciels et, en fonction de nos attentes et de nos besoins, en sélectionner 2 ou 3.

La journée du 18 mars 2024 sera consacrée à la présentation, aux professionnels des structures, des 3 logiciels retenus par les organismes gestionnaires de la grappe. Une délégation de 8 salariés se rendra sur place pour prendre connaissance des logiciels. Le but est de faire participer les équipes à la prise de décision du choix du logiciel, les professionnels étant les principaux utilisateurs de ce nouvel outil. Le choix de l'éditeur est prévu pour mars 2024.

C. ARACT : accompagner les salariés dans le virage numérique

Pour accompagner nos équipes, parfois éloignée du modèle numérique, l'association a fait le choix avec l'accord des membres élus représentant des personnels (CSE) d'être également accompagné par l'ARACT BRETAGNE.



En effet, La DGOC (Direction Générale de l'Offre de Soins) et l'ANACT (Agence National pour l'Amélioration des Conditions de Travail) ont souhaité bâtir un projet afin d'explorer les liens entre le développement des usages du numérique, la qualité de vie au travail des professionnels et la qualité des soins et de l'accompagnement. Il repose sur deux phases : l'Action Collective Innovante et Apprenantes d'Exploration (2022) et l'Action Collective Innovante et Apprenantes d'Expérimentation (2023-2024), toutes deux menées par l'ARS, l'ARACT et le GCS e-santé. Tandis que la première était portée sur le thème : « **le numérique est-il au service de la coordination des professionnels ?** », la seconde vise à expérimenter des manières de renforcer :

- La gouvernance des projets accompagnés permettant la mise en débat et la co-construction avec les acteurs et avec les partenaires externes.
- La mise en place d'espaces de discussion sur le travail, intégrés au projet de déploiement du numérique et à l'organisation du travail quotidienne.

C'est dans ce cadre que notre association a échangé, de septembre à décembre 2023, avec l'ARACT afin d'identifier l'opportunité et la faisabilité d'un accompagnement, gratuit, par celle-ci **dans le cadre de son action collective QVT et numérique**. Ces échanges ont permis de pointer les enjeux de notre association en matière de lien entre numérique, coordination des professionnels et qualité de vie et des conditions de travail. Notre association pourra ainsi bénéficier **d'un accompagnement individuel, de 8 jours environ mais aussi des temps collectifs tels que des temps de travail inter-établissements**, des temps de partage et de construction des pratiques entre fonctions et enfin des temps d'apports thématiques. L'ARACT Bretagne va ainsi venir nous aider à garder la main sur le projet d'introduction d'un DUI afin d'améliorer la prise en charge des bénéficiaires et l'amélioration des conditions de travail des professionnels au quotidien. Pour ce faire, elle propose de cibler son intervention sur le périmètre de nos accueils de jour et en particulier, de partir du fonctionnement et des professionnels du Temps d'Agir.

Son accompagnement se décomposera en plusieurs phases :

- Une **phase d'identification** des situations à enjeux de transformation identifiées à travers :
 - des entretiens individuels avec des professionnels (6 entretiens sur une journée) de l'accueil de jour de Rennes qui auront lieu le 15 février 2024.
 - des temps d'observation ciblés en situation de travail qui auront lieu le 27 février 2024.
 - cette analyse sera restituée au groupe projet le 26 mars 2024,
- Une **phase de construction** de futurs scénarios d'usage du DUI à travers deux réunions d'un groupe de travail avec les professionnels concernés afin de définir les situations et les fonctionnements avec le DUI qui pourraient être expérimentés par la suite.
- Une **phase d'expérimentation et d'évaluation** qui permettra de tester de nouvelles façons de travailler avec l'usage du DUI.

Les objectifs de l'accompagnement de l'ARACT sont :

- D'aider l'ensemble de nos acteurs à développer une conduite de projet paritaire à l'échelle de la structure,
- De remonter les besoins des professionnels et du travail réel en matière de coordination et d'échange d'informations pour guider les choix de déploiement du DUI

- De coconstruire avec les professionnels des futures situations de travail intégrant le DUI en considérant les questions d'espaces de travail et de temps de travail.

Cette expérimentation se déroulera de janvier 2024 à octobre 2024.

L'ARACT va ainsi venir accompagner nos professionnels dans la conduite du changement qu'est le virage numérique. Cette expérimentation permettra d'inclure ces derniers dans la démarche et de favoriser l'adaptation et l'émergence de bonnes conditions de travail dans le cadre d'un changement des pratiques professionnelles. C. ARACT : accompagner les salariés dans le virage numérique

D. Implantation du logiciel Dossier de l'Usager

L'implantation est prévue pour la fin 2024 début 2025. Une information sera faite à l'ensemble des acteurs associatifs dès que le logiciel aura été choisi. Un travail de transfert de données aura lieu dans un premier temps.

V. Activité 2023 des Accueils de Jour

A. Actualisation du projet de service 2023-2028



Les accueils de jour continuent de s'adapter aux évolutions du secteur médico-social rennais en proposant des solutions d'accueil personnalisées et des partenariats solides. Lors de la réécriture du projet de service en 2023, l'association s'est appuyée sur les compétences **de Mme Nadine Herbelin, formatrice et facilitatrice de l'expression collective.**

Il était essentiel de pouvoir construire un outil permettant de faire valoir **la dimension artistique et créative incontournable de nos accueils de jour** tout en mesurant **son impact sur l'accueil de situation complexe**. L'association continue de **se positionner comme un espace d'accueil « sur-mesure »**. Les professionnels des accueils de jour ont participé activement à l'élaboration de cet écrit, à la fois dans leurs pratiques professionnelles quotidiennes et à travers différents temps d'échange et de discussion autour de notre projet commun.

Le cap des accueils de jour pour 2028

L'héritage de l'association se fonde sur la mission historique, la diversité des personnes accueillies et des équipes professionnelles, son ancrage territorial et les valeurs portées depuis sa création :

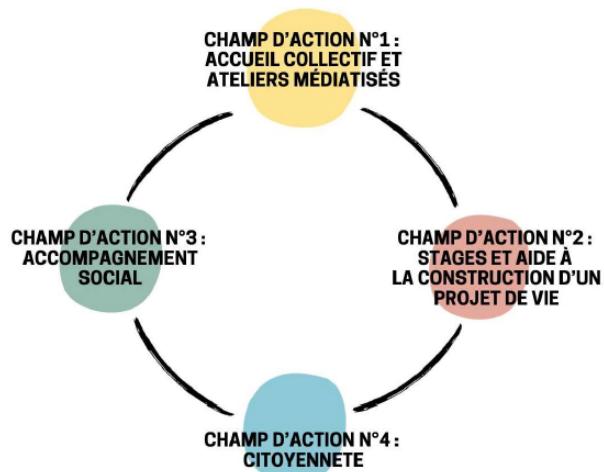


Le projet de service est écrit pour **une durée de cinq ans et définit le cap des accueils de jour jusqu'à 2028**. Il nous indique la marche à suivre pour « rester dans la course » en s'adaptant à l'évolution des politiques sociales tout en conservant notre originalité, notre spécificité associative : un accueil collectif à échelle humaine. Nos actions reposent sur l'idée qu'il puisse exister des lieux d'accueil où les adultes en situation de handicap et leurs aidants puissent à la fois être accompagnés dans leur recherche de réponses, être entendus et vivre un quotidien valorisant.

Au Temps du Regard, notre mission est de proposer aux personnes accompagnées un dispositif d'accueil en journée qui s'inscrit directement dans leur parcours de vie, porté par une équipe pluridisciplinaire dans un environnement sécurisant accueillant confortable et singulier. Nous sommes perçus par les acteurs du réseau médico-social et sanitaire local comme un partenaire ressource mais également comme des lieux donnant une place importante à l'art, à la culture, à la vie sociale et au bien-être au quotidien. Le projet de service est mis à disposition des partenaires, des personnes accueillies et des instances représentatives dans chacun des services accueils de jour.

Les champs d'actions des accueils de jour

Les accueils de jour ont défini 4 champs d'actions pour notre projet de demain :



Chaque champ vient définir la pratique quotidienne des professionnels auprès des personnes accueillies pour répondre à notre mission d'accompagnement :



Champ d'action n°1 : Notre cap pour ce champ d'action est de tenir compte de l'hétérogénéité des handicaps des personnes accueillies et travailler à l'accessibilité pour tous de nos différentes propositions.



Champ d'action n°2 : Notre objectif sur ce champ est de participer à la construction fluide du projet de vie des stagiaires, afin d'éviter les ruptures de parcours ou les erreurs d'orientation.



Champ d'action n°3 : Pour organiser un suivi durable et communiquer plus efficacement au sein de nos équipes et avec nos partenaires nous allons devoir améliorer nos outils de communication internes et travailler la mise en forme des éléments de suivi.



Champ d'action n°4 : Pour répondre à l'évolution des besoins en termes d'autodétermination et de pouvoir d'agir, nous devons continuer à développer des espaces de parole et faire les liens avec l'extérieur, incarner notre rôle de médiation entre nos services et la société civile.

B. Etat actuel des agréments d'accueil

L'association a bénéficié en 2023 d'une ouverture de 6 places supplémentaires **pour l'accueil de jour « Le Temps de Vivre » à Acigné**. En lien avec le déménagement du site d'accueil sur le terrain du Champ du Botrel, l'équipe professionnelle pourra désormais accueillir les personnes dans un espace adapté de 215m².

	Nom	Ville	Année d'ouverture	Nombre de places agréées	Total
Accueils de jour	Le Temps d'Agir	Rennes	1988	22	55
	Les Acanthes	Pacé	1998	21	
	Le Temps de Vivre	Acigné	2016	12	

C. État des présences des personnes accueillies au 31 décembre 2023

Les effectifs en 2023

Au 31 décembre 2023, la répartition des effectifs est (des personnes peuvent s'inscrire sur plusieurs services) :

36	19	40
Les Acanthes PACE	Le Temps de Vivre ACIGNE	Le Temps d'agir RENNES

Au 31 décembre 2023, **76 personnes** sont inscrites de manière pérenne dans les services accueils de jour. Ce chiffre ne tient pas compte **des stagiaires accueillis** tout au long de l'année pour lesquels une admission n'est pas encore prononcée.

La politique d'admission de l'association

Le Temps du Regard accueille de adultes en situation de handicap en prenant en compte leurs besoins et attentes. La complexité des parcours amène les équipes à adapter l'accueil **en proposant de plus en plus de temps d'accueil séquentiel de 1 à 2 journées parfois en demi-journée**. Les raisons sont multiples : la fatigabilité des personnes, le coût de l'accueil, le manque de transport...



Nous adaptons nos propositions de stages adressées aux personnes qui souhaitent découvrir et/ou intégrer un service d'accueil en journée pour adultes en situation de handicap. Les possibilités de stage dont nous disposons, réparties en différents formats adaptés à chaque situation **développe une offre de service nouvelle** :

- **Stages découverte ;**
- **Stage immersion jeunes IME (amendements CRETON notamment ou en amont) ;**
- **Stages longs à temps partiel IME/AJ ou ESAT-SACAT/AJ ;**
- **Stage observation pour les situations complexes ;**
- **Stage sortie retraite ESAT.**

Notre objectif est de participer à **la construction fluide du projet de vie des stagiaires**, afin d'éviter les ruptures de parcours ou les erreurs d'orientation. L'accueil de jour joue en soi, un rôle d'acteur majeur dans la coordination des parcours.



En quelques chiffres :

ADMISSIONS	14 en 2023
STAGE EN IMMERSION	3 stages à Acigné poursuivis en 2024
STAGES LONGS	3 stages à Acigné poursuivis en 2024
STAGES DECOUVERTE	5 stages en cours en 2024 (3 Acanthes et 2 Acigné)

Cette année, nous avons procédé à **14 admissions** : 6 au Temps d'Agir, 5 aux Acanthes et 3 au Temps de Vivre à Acigné. Elles ont toutes été précédées de stage découverte d'un à deux mois, le temps de permettre aux personnes **de trouver leurs repères et s'adapter à un nouvel environnement**.

En parallèle, **nous avons maintenu l'accent sur l'accueil des jeunes IME**. Au sein de l'accueil d'Acigné, nous avons mis en place un partenariat expérimental sur l'accueil de jeune en amendement CRETON : **3 stages en immersion sont en cours pour aboutir à des entrées prochaines sur 2024**.

A noter, que cette année nous avons dû réorienter vers des structures partenaires, deux familles pour lesquelles la question du transport venait faire obstacle à la venue du proche. C'est une donnée suffisamment importante pour être relayée au sein de notre réseau et participer à une réflexion globale sur **la difficulté de mobilité sur le territoire pour la population que nous accompagnons**.

Les sorties

Cette année nous avons accompagné **4 départs de personnes** en sortie des effectifs pour des réorientations vers des structures d'hébergement (1 en EHPAD et 3 en foyer de vie).

L'anticipation des parcours des jeunes de 16-25 ans

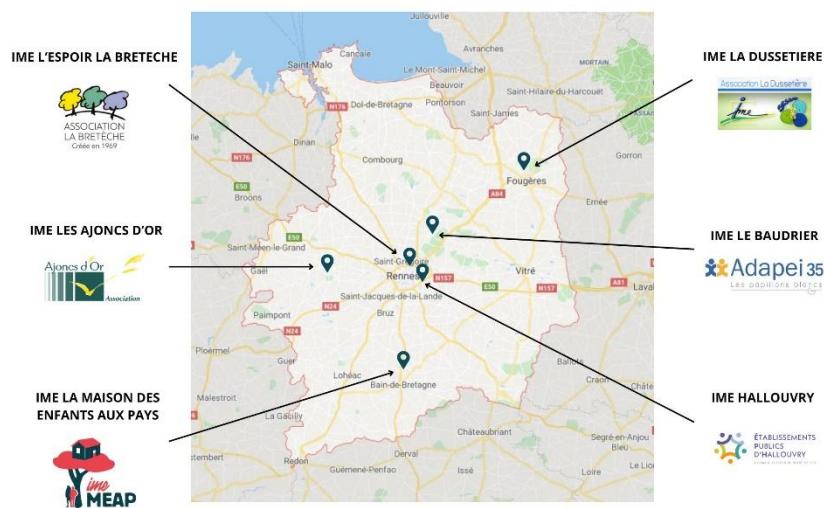
Réunion partenariale d'interconnaissance

Nous travaillons l'anticipation des parcours des jeunes au sein de nos services par l'ouverture de nos services aux structures IME. Nous avons organisé **en septembre 2023** au sein de l'accueil « Le Temps de Vivre » d'Acigné une réunion à laquelle plusieurs institutions et familles ont participé : IME La Dussetière, IME L'Espoir de Rennes, IME L'Hallouvry de Chantepie, Le Baudrier (ADAPEI) à Saint Sulpice la Forêt.

Les objectifs de ces rencontres sont multiples :

« Faciliter le parcours et les transitions de vie des plus jeunes »

- Co-Construire le « Projet Personnalisé » du jeune adulte
- Présenter notre projet d'accueil et entendre les besoins des IME
- Informer le territoire des ressources de nos services
- Faire du lien avec les chargés d'insertion
- Contribuer à la mise en place de partenariat et de convention d'accueil avec les IME
- Informer les familles sur le parcours d'accueil possible de leur jeune hors du travail
- Limiter les ruptures de parcours en préparant le stage en amont



Carte territoriale des partenariats de convention signés avec les IME Bretilliens

L'accueil de jour « Le Temps de Vivre » est pilote dans l'association quant à la mise en place de stage spécifique notamment des stages longs permettant **aux jeunes de mûrir leur projet et de découvrir le monde adulte.**

Groupe de réflexion et d'action au GRAAL – Jeunes 16-25 ans

Mme Lemant, responsable des services accueils de jour participe également depuis 2 ans à un groupe de travail avec les partenaires du réseau. Il a été fait un premier inventaire des ressources au sein des institutions et une seconde sur le territoire.

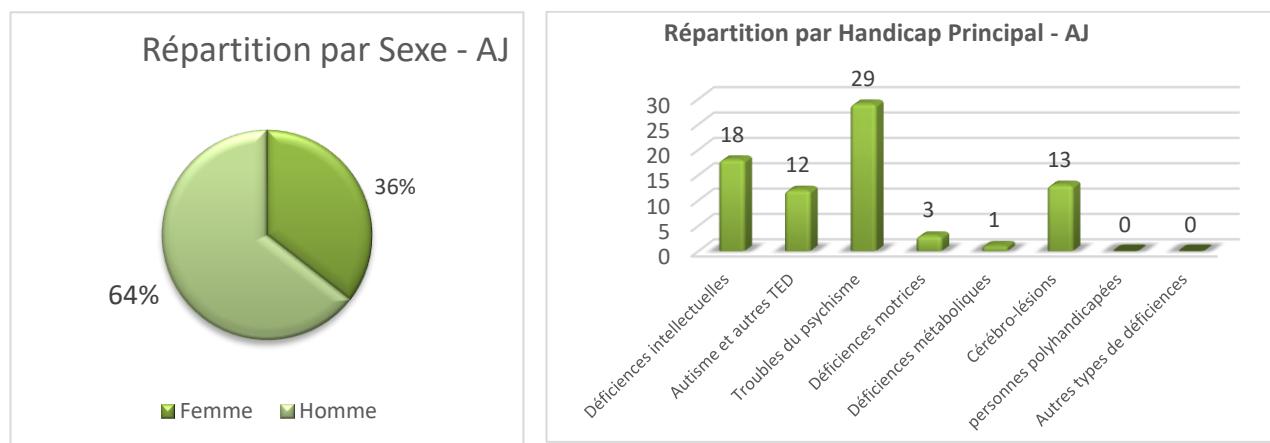


L'objectif est de permettre **l'interconnaissance entre les services enfance et adulte.** A partir de là, un groupe de jeunes s'est réuni autour d'un jeu collaboratif pour évaluer leur connaissance de ces ressources. Un jeu de plateau simple d'utilisation en FALC et signets simplifiés pour représenter les instances de soutien : MDPH, Département, ESAT, transport...

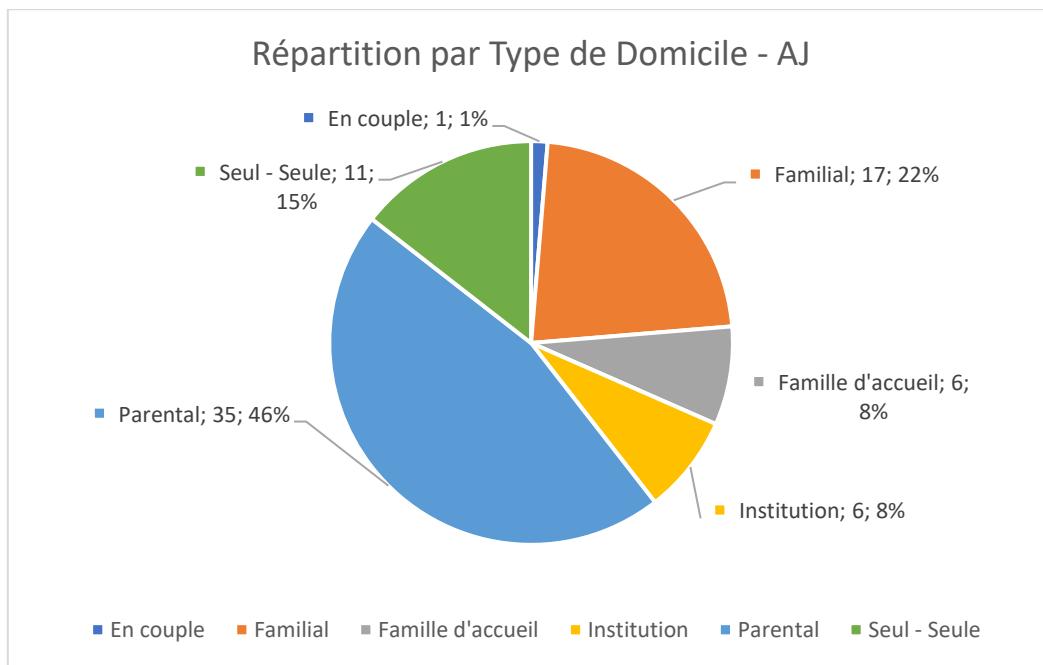
Des ateliers au sein des structures, pour découvrir les réalités du monde adulte, avec des jeunes "testeurs" vont se mettre en place en amont de leur choix d'orientation. L'idée est de multiplier les propositions et ressources pour la recherche de solution et de soutien.

Typologie des personnes accompagnées

Répartition par sexe et âge des personnes accueillies



Profil des personnes accueillies



Les personnes accueillies résident aujourd'hui pour une grande majorité dans leur famille : chez leurs parents, chez leur frère/sœur (familial), seul ou en couple. Seuls quelques personnes résident en habitat dits « inclusifs » viennent bénéficier de journées d'activités permettant l'étayage de leur accompagnement. Le projet « habitat » est depuis quelques années un élément central des demandes des « projets personnalisés » : bénéficier d'un « Chez-soi » tout en conservant une vie sociale et amicale riche.

D. De l'accompagnement social à la coordination des parcours

Le projet personnalisé au cœur de l'accompagnement

Dans la construction du projet personnalisé, l'accompagnement social fait référence aux propositions d'accompagnement individuel. Il peut y avoir néanmoins des propositions d'information et des espaces de parole collectifs. Ce temps d'accompagnement s'approche d'une proposition "de SAVS intégré", il participe à accompagner les personnes inscrites dans les accueils de jour.

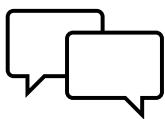
En lien avec la notion d'accompagnement social, nos actions dans les services d'accueil de jour reposent sur l'idée qu'il puisse exister des lieux d'accueil où les adultes en situation de handicap et leurs aidants puissent à la fois être accompagnés dans leur recherche de réponses, être entendus et vivre un quotidien valorisant. Dans la construction du projet personnalisé, ce domaine d'activité fait référence aux propositions d'accompagnement individuel. Il peut y avoir néanmoins des propositions d'information et des espaces de parole collectifs.

Ce domaine d'activité s'adresse à **toutes les personnes accueillies dans nos services**, lors de périodes de stage ou à la suite d'une admission. Il développe toutes les actions visant à travailler en collaboration avec les différents intervenants auprès des personnes accompagnées par nos services à court, moyen et long terme (acteurs du champ médico-social du bassin rennais, familles et représentant légaux) :

- Organisation de réunions d'information interservices à thème au bénéfice des personnes accueillies ;
- Maintien d'un lien constant avec les partenaires extérieurs en subsidiarité ;
- Recherche de solutions d'accès à l'hébergement pérenne ou temporaire ;
- Faciliter l'accès au soin ;
- Faciliter l'accès à l'autonomie pour le transport ou recherche de solutions ;
- Recherche de stage en ESAT ou autres (MISPE, bénévolat...), accompagnement vers l'inclusion par le travail ;
- Accompagnement vers les loisirs ou séjours de vacances.

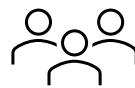
Les Missions de l'Accompagnateur Social

Voici alors plus concrètement les actions menées et auxquelles participe l'accompagnateur social intervenant au sein des services d'accueil de jour et parfois plus largement au sein de l'association :



Participation aux réunions de service des services d'accueil de jour

Cela permet un échange en équipe pluridisciplinaire autour des situations et permet alors une réflexion commune, une compréhension plus fine de la situation et l'élaboration de pistes à mener.



Participation à la « Commission d'Admission du projet du Botrel » (en lien avec la connaissance de la situation sociale des personnes accueillies).



Participation aux rencontres d'Admission/Stage sur les services d'accueil de jour

L'objectif sur ce champ est de participer à la construction fluide du projet de vie des stagiaires, personnes admises afin d'éviter les ruptures de parcours et/ou les erreurs d'orientation. Lors de ces temps est évoqué la situation sociale de la personne (hébergement actuel, services et intervenants présents, projet de la personne et avancées/perspectives en lien), ce qui donne dès cette rencontre un état des lieux et donc des éventuelles nécessités à anticiper.



Le soutien aux aidants (souvent membres de la famille)

Il s'axe principalement sur la recherche de partenaires, d'un réseau et/ou d'intervenants le plus en adéquation avec la situation de la personne. Il s'agit ensuite d'accompagner la mise en lien et de pouvoir s'assurer que des réponses puissent être apportées.

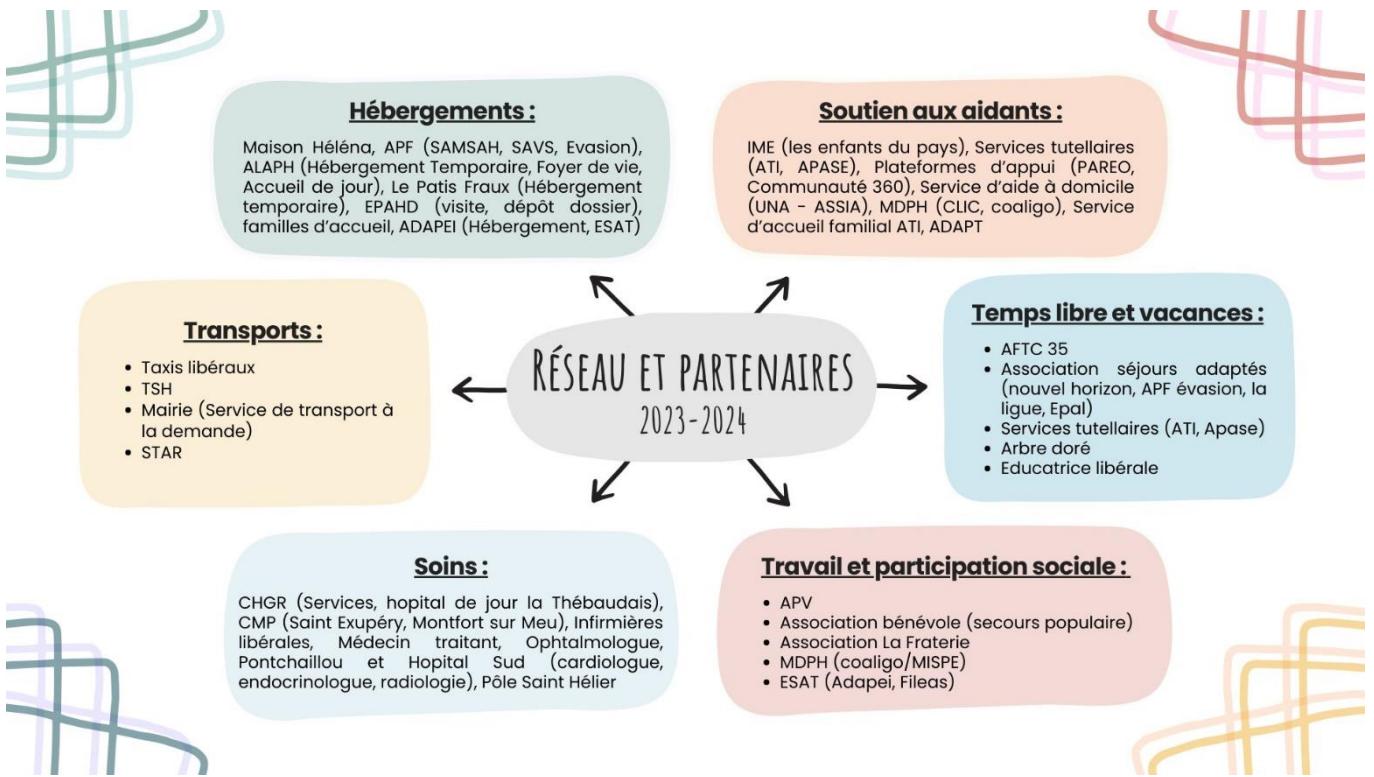
Il est parfois nécessaire **d'être soutien actif** dans des actes administratifs. Il s'agit aussi d'être à l'écoute, de prendre en compte les difficultés et les obstacles rencontrés pour chercher ensemble des solutions. Il semble nécessaire de tenir compte de l'expérience des familles, des aidants et de reconnaître leurs compétences dans l'accompagnement de la personne.

Au-delà du soutien, de l'écoute apportée, il est aussi nécessaire d'être un tiers dans la relation dans l'optique d'une meilleure compréhension des enjeux de chacun et aussi dans le but de maintenir un lien.



Le lien avec les acteurs du réseau

La question des partenaires reste un axe essentiel car permettant de trouver des réponses les plus adaptées aux situations des personnes. Il y a alors une vigilance toute particulière à articuler ses réponses, à permettre une communication la plus fluide possible entre les différents intervenants. Dans cette optique, l'organisation et la mise en place de rencontres partenariales permet cette meilleure coordination des actions et à terme une interconnaissance plus aboutie. Nous sommes aussi à ce titre perçus par les acteurs du réseau médico-social et sanitaire local comme un partenaire ressource.



Réseaux et partenaires sollicités en 2023-2024 :

Focus sur les personnes accompagnées en 2023-2024 :

27 personnes accompagnées en 2023 : 15 hommes, 12 femmes

Chaque personne accompagnée peut solliciter l'accompagnateur social pour trouver solution pour son projet personnalisé. Nous avons évalué les différentes situations de demandes :

Soutien aux aidants	20
Recherche d'un logement	18
Soutien partenaire – Coordination de parcours	9
Projet transport	6
Accompagnement aux soins	6
Projet Travail – Projet social	6
Soutien cadre de vie : téléphonie, vacances	4
Médiation familiale	3

L'accompagnateur social est détaché des ateliers collectifs. Il prend le temps de proposer une réponse personnalisée qui vient produire une réponse globale et ajustée aux besoins de la personne.

E. Les Temps forts des accueils de jour en 2023

Le « Temps de Vivre » s'installe au Champ du BOTREL



L'accueil de jour « Le Temps de Vivre » bénéficie désormais d'un agrément de 12 places soit 19 personnes accueillies par semaine et a élargi son équipe d'accompagnement. Après deux années d'alternance au sein de l'accueil de jour, **Louise BARRY exerce désormais en tant que monitrice éducatrice**. Le contrat de la **psychomotricienne Morgane JULAUD** a été pérennisé à la rentrée 2023. L'arrivée de la plasticienne Anne-Claire Macé dans l'équipe du Temps de Vivre diversifie les propositions d'ateliers.

Le Temps d'Agir prépare son déménagement pour 2024

Depuis quelques mois, l'association travaille, en collaboration avec la Ville de Rennes, au déménagement des locaux du siège de l'association et de l'accueil de jour Le temps d'Agir. Dans le cadre d'un réaménagement de quartier, les locaux actuels de l'association seront transformés en espace d'accueil pour la petite enfance avec une ludothèque. Le quartier de Maurepas va ainsi être complètement rénové.



Nous attendons que la Mairie de Trégain, située à quelques pas de notre site actuel, libère ses bureaux en mars 2024 pour nous permettre d'effectuer des travaux et nous y installer. Avec les équipes, expertes sur les besoins des personnes, nous avons dessiné une nouvelle cuisine, une salle d'accueil et des espaces d'ateliers dédiés aux différentes activités, des bureaux aménagés ainsi que des sanitaires accessibles à tous. Actuellement, nous espérons intégrer nos locaux en septembre 2024.

Plans de la future cuisine de l'accueil de jour



Les Acanthes changent de coordination

L'accueil de jour des Acanthes a connu quelques changements du côté de ses professionnels depuis la rentrée de septembre. **Claire Peyrottes, coordinatrice de l'accueil de jour** a quitté ses fonctions en juin 2023 pour une formation à ASKORIA. **Jean-François Coupel, éducateur spécialisé** dans l'association depuis 2020 la remplace et **Cyrille Freulon** a pris le relais de Jean-François en tant qu'éducateur spécialisé. **Tatiana Couetoux monitrice éducatrice** aux Acanthes a choisi de partir en reconversion professionnelle dans l'agronomie et nous avons accueilli **Océane Bronnec, animatrice**.



F. Les réalisations des services

Des nouvelles de Sherlock, chien médiateur !



Sherlock, chien médiateur de la responsable de service des accueils de jour, est présent dans les services du Temps du Regard depuis fin août 2021. Sherlock a été guidé avec respect et bienveillance dans une démarche d'éducation canine positive par l'association "La Maison des Pehmokoiran" pour lui permettre de grandir et de s'épanouir dans son rôle de chien médiateur.

Depuis deux ans, Sherlock accompagne Yaël LEMANT quotidiennement dans son travail à la rencontre des personnes accueillies, des résidents, des professionnels du Temps du Regard, des familles, et également lors de la grande majorité de ses rencontres partenariales, dans nos locaux tout autant qu'à l'extérieur. Sherlock rencontre chaque jour une cinquantaine de personnes accueillies.

Il contribue :

- Au bien-être des personnes
- À un apaisement des troubles psychiques
- Aux échanges et à la vie des services
- À l'ouverture, à la sociabilisation des personnes présentant des troubles autistiques arrivant dans l'association
- Par son côté rassurant, il va instinctivement au-devant de ceux qui ont besoin de réconfort et d'apaisement.

Et si on parlait à la radio !

L'atelier “Et si on parlait à la radio” ouvert en 2021 au sein de l'accueil de jour du Temps d'Agir à Rennes a connu un nouveau souffle en 2023.



Le groupe de personnes accueillies, accompagné par une professionnelle du Temps du Regard, a ainsi pu travailler pendant plusieurs mois **dans les locaux d'Edulab à l'hôtel Pasteur à Rennes**. De ces séances de travail est né un podcast dans lequel les personnes accueillies ont enfilé leur casquette de chroniqueurs et ont pu s'exprimer librement sur des sujets divers.



Pour 2024, l'association a recherché des fonds afin de renouveler cette expérience. Le soutien de la Fondation Orange permettra de créer 5 ateliers de formation avec la radio C-Lab et l'achat de matériel pour pérenniser l'atelier dans nos services.



« Zanzim » : un artiste à résidence à Acigné !

Un atelier « transversal » a été proposé à **un groupe de personnes accueillies à Acigné et des résidents des hébergements**. Grâce à la venue de « ZANZIM », une collaboration avec l'auteur et dessinateur breton a permis 7 séances d'atelier pour se familiariser avec l'univers de la bande dessinée et ses techniques de dessin. Une sélection des productions de ce groupe a été faite par le dessinateur pour ensuite réaliser **un fanzine présenté lors de l'inauguration, le vendredi 29 septembre**.



Projet BICOLORE : le son et les voix aux Acanthes

Au début du mois de février 2023, **Valentin Ferré et Simon Poligné du collectif BICOLORE**, deux artistes musiciens, peintres, plasticiens et créateurs sonores ont pris résidence au sein de l'Accueil de jour des Acanthes à Pacé dans le cadre de "la semaine Bicolore".





Tandis que certains ont écouté et observé les productions naissantes, les plus curieux d'entre eux se sont emparés du micro mis à leur disposition pour chanter, parler, rigoler, et ainsi créer un objet musical inédit.

Entre musique, chant et arts plastiques, ce projet mouvant et immergé au cœur de la vie d'un service a permis aux personnes accueillies de s'exprimer et de partager une création collective !

VI. Activités 2023 des hébergements

A. Les résidents présents dans les structures d'hébergements

Nb de jours facturés au CD							
2023	T1	T2	T3	T4	Total	Nb de jours potentiel	Taux occupation
CAB	786	786	733	781	3086	3285	93,94%
HT	90	102	78	97	367	365	100,55%
HUN	749	728	647	751	2875	3285	87,52%
CD 22	90	91	92	92	365	365	100,00%
Total	1715	1707	1550	1721	6693	7300	95,50%
TO attendu : 88 %							

B. Les caractéristiques du public accompagné

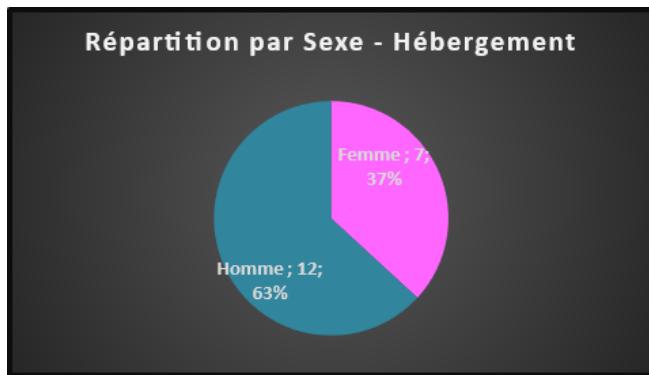
En 2023, nous n'avons eu aucun mouvement de résidents sur les foyers de vie.

- **Profils des résidents :** La moyenne d'âge cumulée en 2023 est de **56 ans**.

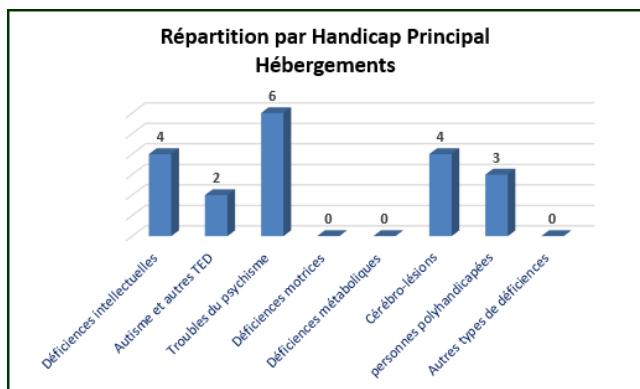
Sur l'ensemble des structures les 19 résidents :

- 14 personnes ont entre **48 et 67 ans** soit presque 3/ 4 de l'effectif
- 1 résident est âgé de 77 ans
- 4 personnes sont âgées de moins de 45 ans

Il faut savoir qu'une personne en situation de handicap est considérée comme « personne handicapée vieillissante » à partir de 45 ans.



Au Temps du Regard, près de 2/3 des résidents hébergés sont des hommes. Si on a un quasi-équilibre aux Huniers, sur les 7 résidents de La Cour aux Bretons, il n'y a que 2 femmes.



Les résidents des hébergements ont pour 2/3 d'entre eux un handicap de naissance. Pour les autres personnes, on note une répartition d'1/3 ayant un handicap acquis et 2/3 subit un accident de la vie.

A La Cour aux Bretons, on a une plus grande diversité des handicaps qu'aux Huniers où, très majoritairement, les résidents s'inscrivent dans la déficience intellectuelle ou les troubles psychiques.

▪ Accompagner les parcours et la transition vers le « bien vieillir »

En 2023, l'ancienneté des résidents dans les domiciles est à mettre au compte d'un accompagnement personnalisé qui apporte satisfaction :

- 4 résidents ont entre 5 ans et 9 ans d'ancienneté,
- 5 résidents ont entre 12 ans et 15 ans d'ancienneté,
- 5 résidents ont plus de 18 ans d'ancienneté,
- 2 résidents ont plus de 22 ans d'ancienneté dans le service dans lequel elles résident.

Pour autant, nous avons accompagné le départ de trois résidents vers des structures spécialisées, des EHPAD essentiellement, ces 3 dernières années. Il est à noter également la demande formulée par les 3 résidents des appartements externalisés des Haubans de vouloir quitter leur logement pour rejoindre le foyer de vie au BOTREL. **Le besoin de plus de présence et de sécurité** motivent leur demande. A cela s'ajoute le vieillissement et les risques qui en émanent : chute, perte de repères...

C. Projet de service des hébergements

1. La dynamique d'accompagnement en 2023

a) Des ateliers mutualisés pour garantir le lien social



Nos foyers sont **des structures inclusives** : ouvertes sur la Cité et la culture locale. Jusqu'à présent les résidents vivaient une grande partie de leur journée dans les accueils de jour. Depuis 3 ans, et l'évolution des politiques d'accueil « de la réponse accompagnée pour tous », nous travaillons main dans la main avec les résidents pour « réinventer » le quotidien. La période COVID nous a également poussé à innover et trouver de nouvelles propositions. Pour continuer de répondre aux demandes des résidents de voir leurs amis, nous avons créé des espaces de rencontre qui maintiennent les liens amicaux tissés depuis de nombreuses années avec les accueils de jour. Les résidents ne sont cependant plus inscrits dans leurs effectifs.



Création de nouveaux modèles d'ateliers en 2023 :

- **création d'ateliers mutualisés** entre foyer de vie et accueils de jour **à l'extérieur de nos lieux de vie, dans la Maison de Voisinage ou dans les infrastructures de la Cité.**
- **création d'ateliers au sein du foyer, mutualisés entre les deux foyers** et animés par des intervenants extérieurs
- **proposition de projets artistiques avec des compagnies artistiques (danse, chant)**

L'atelier d'Argile à la Maison de Voisinage



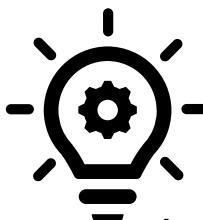
La Maison de Voisinage à Acigné accueille depuis le mois de septembre 2023 un atelier d'initiation à l'Argile où la pratique artistique et l'imagination règnent. Avec l'aide **d'Audrey Bourdageau, une céramiste acignolaise**, les personnes du « Temps de Vivre » et les résidents des foyers se retrouvent.

Le Sport pour tous avec l'Atelier “Sportez-vous bien”



L'atelier “Sportez-vous bien” animé par Céline Lemeur, une éducatrice sportive spécialisée, permet de réunir des personnes du Temps d'Agir de Rennes et les résidents au Cercle Paul Bert des Gayeulles avec des sports collectifs adaptés à tous.

b) De la participation des personnes à l'autodétermination



Nous engageons avec les résidents un travail de participation à la formulation de leur projet personnalisé depuis de nombreuses années. Leur parole est entendue et partagée avec leurs proches lors des rencontres annuelles organisées par le référent du résident et la coordinatrice des lieux.

La perspective 2024 est celle d'aller plus loin dans la dynamisation de cette réflexion par un temps de formation des professionnels et des résidents aux notions de droit et d'auto-détermination. Nous souhaitons également pouvoir le partager avec les familles.

Une illustration de l'autodétermination en 2023 : Ateliers relecture FALC

Des résidents de nos foyers de vie ont pu s'impliquer tout au long de l'année dans l'utilisation de la méthode FALC.

En mai 2023, un groupe de 7 résidents a participé à l'élaboration et à la correction de la version FALC du programme du Festival National du Film d'Animation de Rennes.



En novembre 2023, l'opération a été renouvelée avec des résidents des Huniers à Montgermont. Ces derniers ont relu le programme en FALC du festival du Théâtre National de Bretagne. Cette démarche a été initiée par Aurélie Chasles, formatrice et traductrice en FALC, dans le cadre de son stage de direction au Temps du Regard auprès de Marie Maudieu.

2. Participation à la “Semaine Bleue” avec la Maison Hélène



Dans le cadre de la semaine bleue, une soirée “de Causerie s” a eu lieu le **samedi 7 octobre aux Huniers** en partenariat avec la Maison Helena, la municipalité de Montgermont et le CLIC Noroît. Un atelier cuisine avec un traiteur venant du Burkina Faso a été proposé à 12 personnes présentes à cet atelier dont 5 d'entre elles, extérieures au Temps du Regard.

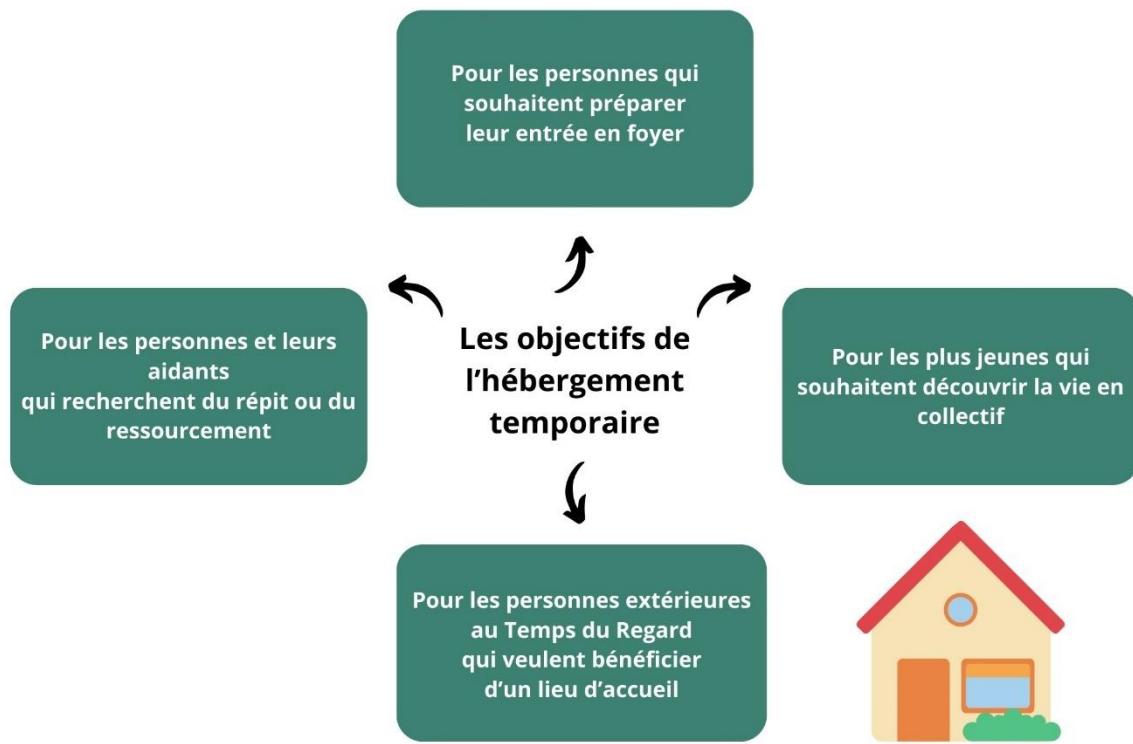


D. L'hébergement temporaire : l'évolution de l'accompagnement

L'occupation de l'hébergement temporaire correspond en 2023 à **317 nuits** ce qui dépasse le nombre de nuit attendues par le département. La forte demande des personnes accueillies et de leurs familles crée un afflux important et un taux d'occupation de 100.55%.

En 2023, 15 personnes ont été hébergées au sein de l'hébergement temporaire contre 10 en 2022.

Si nous reprenons les textes législatifs qui régissent l'accueil temporaire soit les articles D312-8 et D312-9 du CASF, nous avons le sentiment de remplir la mission tout en répondant aux besoins de la population. « *L'accueil temporaire vise à développer ou maintenir les acquis et l'autonomie de la personne accueillie et faciliter ou préserver son intégration sociale* ». Nous notons en outre une augmentation des demandes.



L'association accompagne majoritairement des personnes accueillies en accueil de jour au sein de l'association. Deux personnes expérimentent le lieu avec l'objectif d'un rapprochement familial à Acigné. Le besoin d'un second studio d'hébergement temporaire devient urgent pour répondre aux demandes croissantes. Nous ferons la demande de réponse à l'appel à projet pour le Foyer du BOTREL afin de venir répondre aux nombreuses personnes en attente de soutien à l'hébergement, de répit que nous accueillons d'ores et déjà au sein de nos accueils de jour. Nous en avons également besoin **pour limiter les risques de rupture et d'hospitalisation**.

Les personnes sollicitent l'hébergement temporaire **pour des séjours de 2 à 53 nuits par an**. A ce jour, nous ne parvenons pas à répondre à l'ensemble des demandes. Nous espérons avec l'ouverture du logement d'Acigné proposer un nouvel espace pour les 50 personnes en liste d'attente.

E. Des travaux à prévoir : passage en ERP pour les 2 foyers de vie



Depuis Janvier 2022, « Les Ajoncs », filiale d'Aiguillon Construction, deviennent interlocuteur pour la gestion technique de nos domiciles. Ils vont accompagner l'obligation de passage en ERP du foyer de vie de la CAB et des Huniers qui engage une réflexion et des travaux sur l'année 2024.

VII. Évolution du projet « Vivre Ensemble au Champ du Botrel »

A. Finalisation de la Tranche 1 et début des travaux pour le Foyer BOTREL

1. Un lieu pour l'accueil de jour « Le Temps de Vivre »



Le 6 février 2023, Aiguillon Construction nous a remis les clés de l'Accueil de jour « Le Temps de Vivre » à Acigné. La cuisine, financée par l'AG2R, a été installée par notre partenaire les Cuisines Schmidt : une collaboration depuis plusieurs années qui a permis de construire un espace le plus adapté possible en s'appuyant sur l'expérience des autres services de l'association. Le déménagement de l'accueil de jour s'est fait au début du mois de mars grâce à des bénévoles de l'association.



Ce nouvel espace de 215 m² propose plusieurs salles d'atelier, des bureaux et une salle de réunion pour l'équipe. Une grande salle de vie accueille la cuisine adaptée qui permet des ateliers cuisine avec les personnes accueillies. Un petit jardin et une terrasse bordent la structure.

2. La Maison de Voisinage : un espace du « Vivre ensemble »

La Maison de Voisinage est la propriété de l'association, acquise grâce à une subvention de la CCAH (Comité national Coordination Action et Handicap). Cet espace de 67m² avec une cuisine aménagée sera mis à disposition des familles, personnes accueillies, salariés, administrateurs et habitants pour faire vivre le quartier. L'association souhaite que ce lieu devienne un espace partagé, un tiers-lieu, proposant des activités, des temps d'échanges, de rencontres, de découvertes, d'informations, etc.





La Maison de Voisinage a déjà pu être animée par des réunions du réseau GRAAL 35, par la projection d'un film (*Térébenthine*) mais aussi par un atelier d'argile proposé à un groupe de personnes accompagnées de La Cour aux Bretons, des Huniers et de l'Accueil de jour du Temps de Vivre.

3. Tranche 2 : Début des travaux du Foyer du Botrel en septembre 2023



Depuis le mois de septembre, les travaux du futur Foyer du Botrel ont débuté. Aiguillon construction, bailleur social, avec l'association, accompagne ce projet.

La livraison de ce foyer de 16 places (12 au rez-de-chaussée et 4 à l'étage) est aujourd'hui prévue pour le dernier semestre de 2025.

A la suite de la création du foyer de vie s'aménagera le jardin partagé de 1000m² avec deux cabanons, un espace avec des tables de pique-nique, adapté aux personnes que nous accueillons.

B. Implication des personnes en situation de handicap

Il importe que ce qui sera mis en place dans cet espace soit le fruit de participations et d'échanges auxquels chacun aura pu prendre part. C'est dans cette optique que nous avons entrepris cette concertation en organisant en mai 2023 une réunion à laquelle 30 personnes ont participé. Tout le monde était représenté : personnes accueillies en journée ou hébergées au Temps du Regard, représentants des familles, des professionnels et plusieurs membres du Conseil d'Administration. Avant de solliciter nos voisins, nos partenaires, il nous est apparu évident de réfléchir, préalablement, au sein de l'association, à propos de ce qu'on souhaitait faire dans ce nouveau lieu. Trois pistes ont émergé de ces discussions :



- **Créer des temps de convivialité**
- **Mettre à disposition ce tiers-lieu pour des activités interservices**
- **Faciliter des rencontres avec les habitants et acteurs du territoire**
- **Être « Ressource » pour les Aidants et les familles**

Pour bien fonctionner, il faut établir des règles claires pour l'utilisation de tout équipement. C'est la raison pour laquelle **la Commission "Projet et Perspectives"** a été constituée au sein du Temps du regard pour l'écriture d'une « Charte du bon usage de la Maison de Voisinage ».

C. La recherche de fonds : ingénierie et méthodologie

En 2023, l'équipe de recherche de fonds est pilotée par Eric Chérel, Président du Temps du Regard (pôle entreprises) au sein du COMITE de bénévoles et d'ambassadeurs. Ce comité vient soutenir l'équipe de professionnels déléguée à la recherche de fonds, avec notamment Lucie Cassan, chargée de communication du Temps du Regard (particuliers + fondations).

La recherche de fonds en quelques chiffres

Cette année 2023 a permis de collecter un total de dons de **205 798 euros** :

Dont les particuliers : 48 793 euros

Dont le GIVING TUESDAY : 31 805 euros

Dont les entreprises : 120 2000 euros

Dont les fondations : 5 000 euros



Depuis 2019, l'association s'engage à rechercher des fonds auprès d'entreprises en mobilisant leur politique RSE. Le soutien des entreprises en don pluriannuel génère un gain en constante augmentation. L'association vise un objectif de 200 000 euros annuel en 2025 uniquement pour la recherche de fonds « entreprises ».

Cette année encore, nous avons le plaisir de compter parmi nos donateurs, 8 nouveaux partenaires (entreprises et fondations). Parallèlement, nombreuses sont les entreprises qui ont renouvelé cette année encore leur engagement sous forme de convention pluriannuelle de 3 à 5 ans pour un montant de 1500 à 15000 euros annuel.

La méthodologie de recherche : 3 cibles



LA RECHERCHE DE FONDS EN 3 AXES



Objectifs de la recherche de fonds :

- Soutenir le financement du Foyer de vie du Botrel
- Dynamiser les projets associatifs
- Accompagner les activités des personnes en diversifiant les propositions et projets

LES ENTREPRISES

Depuis 2019, Le Temps du Regard s'engage à rechercher des fonds afin de compléter le financement de ce projet expérimental, "Vivre ensemble au Champ du Botrel", accordé par le CD35. Pour cela, l'association fait appel à la générosité des entreprises du territoire bretillien.

En 2023, la stratégie de recherche de fonds auprès des entreprises a été retravaillée par le Comité en privilégiant une campagne de sollicitation d'entreprises locales ciblées. Avec le soutien de **Jacky Bouvrie de l'agence Doublevé** située à Châteaubourg, 150 entreprises ont été contactées. Repérées au préalable par l'équipe de recherche de fonds, certains de ces dirigeants ont accepté un rendez-vous pour un engagement conventionné.

La liste des prospects a été établie à partir de différents critères :

- Entreprises locales, la métropole rennaise et territoire bretillien
- PME / PMI : entre 20 et 150 salariés
- Un chiffre d'affaires entre 2 et 30 M€
- Résultat positif (car impact fiscal sur les dons comme levier fiscal)
- Tous secteurs d'activités

57%
concrétisation
de contrat

Le bilan de cette année 2023, lié à une conjoncture économique pour les entreprises plus critique, nous a pourtant permis de conclure avec un résultat **de 57%** de conventions signées au regard des RDV engagés. Sur chaque rendez-vous pris avec le directeur/chef d'entreprise, nous parvenons à **valider 1 rendez-vous sur 2**. L'engagement cette année d'une vaste campagne de prospection, nous permet cependant de continuer de travailler le lien et d'activer de nouveaux RDV en 2024. A noter également, que 5 RDV nous sont parvenus par les ambassadeurs entreprises devenus relais de notre cause auprès de leurs propres fournisseurs.

Bilan de la prospection :

Nouvelles Entreprises en 2023	Arrêt (suspension) de don entreprises en 2023
4 conventions pluriannuelles	2

Nombre d'entreprises contactées	Nombre de RDV obtenus	Nombre de signatures de convention	Nombre de promesses de signatures 2024
+ 150	13	4	4

Stratégie de dynamisation du réseau :

Journée des mécènes entreprises

Nous avons accueilli vendredi 20 octobre 2023 tous nos mécènes entreprises au sein de la Maison de Voisinage pour les remercier de leur engagement à nos côtés et leur faire visiter nos nouveaux locaux.



Lors de ce pot convivial, Eric Chérel, président de l'association, les a remerciés chaleureusement et en a profité pour leur poser cette question : " **Et pour vous, que signifie cet engagement : soutenir un projet comme le nôtre ?** ». Les réponses sont unanimes, tous sont heureux de pouvoir participer à un projet solidaire comme celui du Botrel et de contribuer à la vie des services.

"C'est valorisant et important pour nous de participer à cette belle aventure humaine"

"Venir vous rencontrer c'est aussi vivre des moments de vie qui nous décalent et nous font découvrir des univers que l'on ne soupçonne pas, le monde du handicap".

"On ne peut pas toujours donner de notre temps mais on peut parfois participer à des projets solidaires, surtout lorsqu'ils sont à côté de chez nous ; c'est une petite pierre à l'édifice"

LES FONDATIONS

L'association s'appuie sur les fondations pour soutenir à la fois le fonctionnement di Foyer du Botrel mais également les activités de l'ensemble de ses services.

- **Un projet pour les aidants et aidés à la Maison de Voisinage**

La Maison de Voisinage constitue, avec le futur "Jardin partagé", un outil essentiel que nous proposons sur la commune d'Acigné pour favoriser le "vivre ensemble" et apporter un "soutien aux aidants et aux familles". Cet espace va être utilisé dans le cadre d'un projet à destination des aidants-familles et de leurs aidés en 2024 soutenu par la Fondation AG2R qui en décembre nous a validé un budget pour 2 ans.

- **Un projet d'achat de vélos adaptés – Mobilité douce et écoresponsable**

L'association a pour projet d'acheter **une Rosalie dont l'accueil de jour d'Acigné**, et à l'avenir au Foyer du Botrel, pourront bénéficier. Ce moyen de transport permettra à un groupe de personnes accueillies, accompagnées par un professionnel, de se déplacer jusque dans le bourg de la ville pour y faire des courses de première nécessité mais aussi pour profiter des services mis à disposition par la ville. Ce projet s'inscrit également dans une démarche écologique visant à **réduire l'impact carbone de nos véhicules** lors de courtes distances. La Fondation MMA et de nombreuses associations locales nous soutiennent.

- **Un projet de continuité de l'atelier radio 2023-2024**

La Fondation Orange et la ville de Rennes soutiennent Le Temps du Regard dans son projet radio et permettent ainsi la poursuite du travail engagé avec l'atelier "Et si on parlait à la radio !". L'année 2024 sera marquée par de nouvelles séances d'initiation à l'enregistrement audio en collaboration avec la radio rennaise C-Lab. Les financements obtenus pour ce projet serviront également à l'aménagement d'un espace dans les nouveaux locaux du Temps d'Agir avec l'achat de matériel spécifique.

Des ateliers à l'intention des aidants-familles

Pour réaliser au mieux l'accompagnement de ces personnes, deux ateliers vont être créés et animés par des intervenantes ; une animatrice cuisine et un ergothérapeute. Ces ateliers autour de la question du bien manger et de la motricité seront proposés une fois par mois **à partir du printemps 2024**.

Des temps d'accueil seront également instaurés, en collaboration avec des acteurs du territoire, pour les aidants-familles afin de leur offrir un espace d'écoute et d'expression. Il s'agira de donner des réponses adaptées à chacun en s'appuyant sur les dispositifs existants, les ressources du territoire, mais aussi, être capables d'être innovants afin de leur apporter de vraies réponses qui viendront soulager leur quotidien.

Une volonté d'aménager le lieu de façon adaptée

Le bon déroulement de ce projet sera possible par l'aménagement de la Maison de Voisinage. Du matériel adapté va être acheté et installé afin de rendre cet espace plus accessible et plus fonctionnel lors de conférences, d'ateliers, de permanences, etc. L'association Le Temps du Regard va se munir de matériel d'ergothérapie adapté pour les ateliers de cuisine et exercices de motricité avec l'installation d'un banc sur-mesure.



LES PARTICULIERS

Les dons mensuels

L'association s'attache à fidéliser ses donateurs par des dons mensuels. Actuellement, nous avons 41 donateurs qui chaque mois versent une somme de 15 à 50 euros. Nous espérons atteindre pour 2024 un nombre de donateurs mensuels de + de 60 personnes par une campagne de sensibilisation.

Une collecte en mai

Cette campagne de dons a été renouvelée en 2023 pour soutenir « **L'Art** » au Temps du Regard. Ce sont donc 4075 euros qui ont été récoltés pour renforcer les pratiques artistiques des personnes accueillies avec l'achat de matériel et le financement de nouveaux projets culturels tels que **l'Atelier d'argile** à la Maison de Voisinage.

Giving Tuesday 2023 : une cagnotte record !



La participation à la collecte du Giving Tuesday en décembre 2023 a permis de rassembler une somme qui soutiendra encore une fois l'accompagnement des projets pour les personnes en situation de handicap et notamment le développement du Botrel. Elle atteint cette année de **31 805 euros** grâce à tous les donateurs particuliers et au soutien de **l'entreprise Axians** (4000 euros) et **la Fondation BPGO** (6000 euros).

D. La solidarité des associations du territoire

En 2023, la générosité s'est également fait valoir par le biais d'associations qui agissent sur le territoire de la Métropole de Rennes.

Comité des fêtes de Montgermont

Le Comité des fêtes de Montgermont a remis un chèque de 276 € au Temps du Regard.



Club de Bridge du Cercle Paul-Bert

Le Club organise chaque année un tournoi caritatif, cette année c'est Le Temps du Regard qui en a été la bénéficiaire : 1 546€ nous ont été reversés.



Acigné Jogging

La course caritative "Les Foulées d'Acigné", organisée par l'association "Acigné Jogging" a permis récolter 350€ pour Le Temps du Regard.



Vide-greniers Acignolais

Les bénévoles du "Vide-greniers acignolais" ont fait don de 1500€ à notre association.



Vitré Affaires Golf (La VAG)

En juin dernier, une compétition de golf a été organisée par l'association La VAG à Vitré. Ce sont 4 450€ qui ont été récoltés pour Le Temps du Regard.



On parle de nous ! Une visibilité pour le projet BOTREL

Un article au du Magazine « 7 JOURS » :

Le Temps du Regard inaugure de nouveaux locaux à Acigné



Au Champ du Botrel à Acigné, au sein du futur programme immobilier Tempo, mené par Aigillon construction, l'association rennaise Le Temps du Regard a déployé son expertise en créant 16 logements dédiés aux personnes en situation de handicap, un accueil de jour et une maison de voisinage. La première phase du projet - l'accueil de jour de 220 m², qui bénéficiera à 20 à 25 personnes en situation de handicap, et la salle polyvalente de 60 m² - vient d'être inaugurée en présence des élus d'Acigné, de partenaires et des 23 entreprises mécènes.

Le Temps du Regard est toujours à la recherche du soutien de nouvelles entreprises brevetées pour mener à bien son projet d'habitat solidaire. « Nous avons besoin que 50 à 60 entreprises s'engagent à nous faire un don moyen de 5000 euros sur une période allant de 3 à 5 ans », avait précisé Éric Cherel, président de l'association dans nos colonnes.

Les mécènes : Marc SA ; Cimeo ; Axians ; Sorelum ; SMPT ; ERS ; Distri Cloture ; Green Interim ; Pierre Gérard ; Sodapec ; Nissan Rennes ; Triault ; Tout A Dom Services ; Hortus Patrimoine ; Fondation BPGO ; AP Location ; Les Jardins Delonglee ; Doubleve ; Les Entrep^t ; M^{me} Le Guil.

Le magazine « 7 JOURS », le média des décideurs bretons, nous a offert à nouveau une belle visibilité en 2023 à l'occasion de l'inauguration de la Maison de Voisinage en présence des mécènes entreprises.

Article paru dans le journal Ouest-France au début de l'année 2023.

Ouest-France



Publié le 09/02/2023 à 05h01 – Martin Boissereau

Des adultes en situation de handicap accueillis au sein d'une « résidence inclusive » près de Rennes

L'association Le temps du regard, qui accompagne une centaine d'adultes en situation de handicap près de Rennes, a reçu les clefs de sa nouvelle maison de voisinage et de son nouvel accueil de jour à Acigné, lundi 6 février 2023. Ils devraient ouvrir en mars, au milieu d'autres logements, avant un foyer de vie d'ici 2025.



L'accueil de jour se situe dans l'un des trois bâtiments de deux étages de la résidence Tempo, au milieu desquels se trouve la maison de voisinage, à Acigné, au Botrel. | OUEST-FRANCE

VIII. Le bilan social Exercice 2023

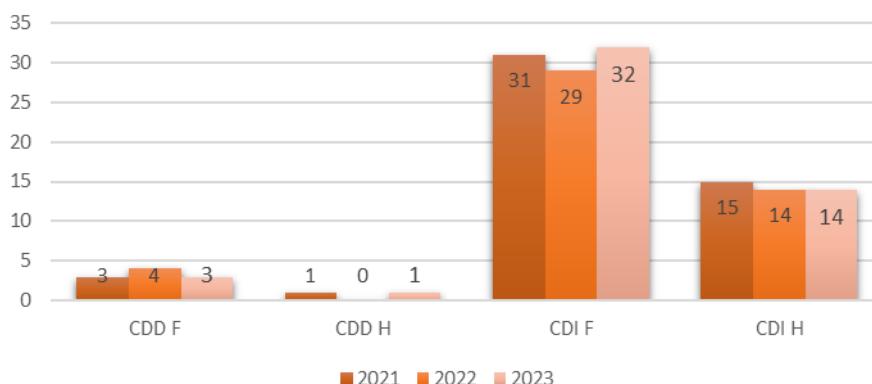
A. Les effectifs au 31 décembre 2023

1. En nombre d'inscrits par établissement, par type de contrat et par sexe

	2022												2023											
	CDI			CDD			Total F	Total H	Total 2022	CDI			CDD			Total F	Total H	Total 2022						
	F	H	Total CDI	F	H	Total CDD				F	H	Total CDI	F	H	Total CDD									
TDA & Svces admi	10	4	14	1	1	11	4	15	9	5	14	2	1	3	11	6	17							
Acanthes	4	3	7	0	0	4	3	7	3	4	7	0	0	3	4	1	7							
Acigné	1	1	2	2	2	3	1	4	4	1	5	0	0	4	1	5								
Huniers	6	4	10	0	6	4	10	8	3	11	1	1	1	9	3	12								
CAB & Haubans	8	2	10	1	1	9	2	11	8	1	9	0	0	8	1	9								
Totaux	29	14	43	4	0	4	33	14	47	32	14	46	3	1	4	35	15	50						

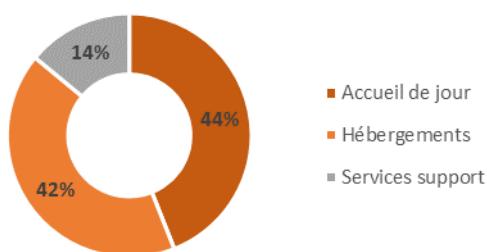
L'association emploie 50 personnes au 31 décembre de l'année ; 46 CDI et 4 CDD soit 3 CDI de plus qu'en 2022. Un salarié a été recruté sous couvert d'un contrat d'apprentissage en Master 2 Economie Sociale et Solidaire. Les femmes représentent toujours 70 % de l'effectif total.

Evolution des effectifs inscrits 2021-2023



2. En nombre d'inscrits par pôle d'activité

Activité	2022									2023														
	Accueils de jour			Hébergements			Services Supports			TOTAL			Accueils de jour			Hébergements			Services Supports					
Type de contrat	CDD	CDI	Total	CDD	CDI	Total	CDD	CDI	Total	CDD	CDI	Total	CDD	CDI	Total	CDD	CDI	Total	CDD	CDI	Total			
Femmes	2	12	14	1	13	14	1	4	5	4	29	33	12	12	1	16	17	2	4	6	3	32	35	
Hommes	7	7	7	6	6	6	1	1	1	0	14	14	1	9	10	4	4	1	1	1	1	14	15	
Total	2	19	21	1	19	20	1	5	6	4	43	47	1	21	22	1	20	21	2	5	7	4	46	50



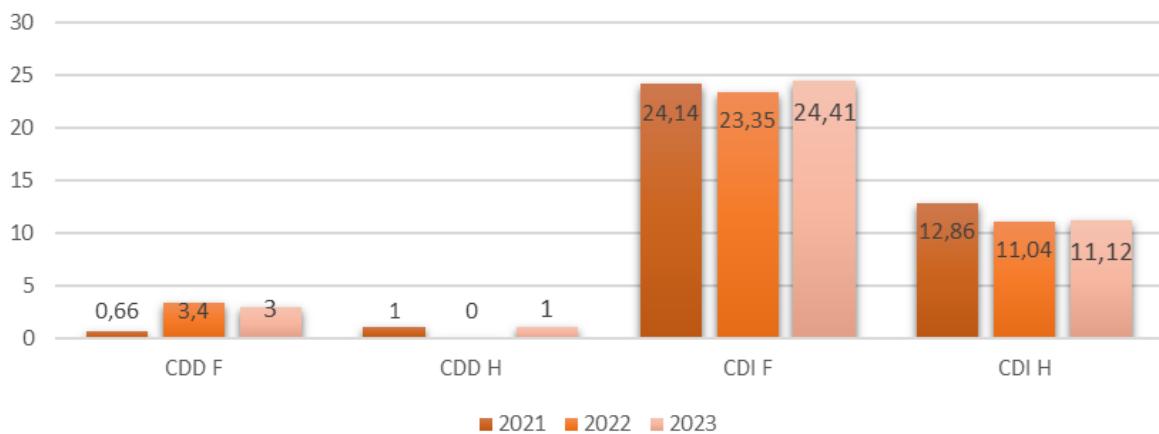
Les effectifs de l'association sont stables et tous les postes autorisés sont pourvus par des CDI.

3. En équivalent temps plein par établissement, type de contrat et par sexe

	2022									2023										
	CDI			CDD			Total F	Total H	Total 2022	CDI			CDD			Total F	Total H	Total 2022		
	F	H	Total CDI	F	H	Total CDD				F	H	Total CDI	F	H	Total CDD					
	TDA & Svcs admi	7,74	2,04	9,78	1	1	8,74	2,04	10,78	6,83	3,04	9,87	2	1	3	8,83	4,04	12,87		
Acanthes	2,78	2,06	4,84		0	2,78	2,06	4,84	1,86	3,14	5		0	1,86	3,14	5				
Acigné	1	1	2	1,4	1,4	2,4	1	3,4	3,4	2,89	1	3,89		0	2,89	1	3,89			
Huniers	5,92	3,94	9,86		0	5,92	3,94	9,86	6,91	2,95	9,86	1	1	7,91	2,95	10,86				
CAB & Haubans	5,91	2	7,91	1	1	6,91	2	8,91	5,91	1	6,91		0	5,91	1	6,91				
Totaux	23,35	11,04	34,39	3,4	0	26,75	11,04	37,79	24,4	11,13	35,53	3	1	4	27,4	12,13	39,53			

Nota : Ce tableau ne prend en compte qu'une seule affectation analytique par personne. Le personnel affecté sur plusieurs sites ou activités n'apparaît pas au prorata de son temps sur le site ou l'activité.

Evolution des effectifs en ETP 2021-2023



B. Les mouvements de personnel

1. Nombre de départs par motifs

Motifs de sortie	2022						2023					
	TDA & Admin	Acanthes	Acigné	CA B	Huniers	Total 2022	TDA & Admin	Acanthes	Acigné	CA B	Huniers	Total 2023
Retraite							1					1
RC				2		2		2				2
Licenciement				1		1						0
Démission	3		2			5					1	1
Fin CDD	1	1		4	1	7		1		1		2
Total	4	1	2	7	1	15	1	3	0	1	1	6

2. Nombre d'entrées par type de contrats

Type d'entrées	TDA & Admin	Acanthes	Acigné	CAB	Hunier s	Total 2022	TDA & Admin	Acanthes	Acigné	CAB	Hunier s	Total 2023
CDD	2		1	4		7	2	1		1	1	5
CDI	2			2	1	5		2		1	1	4
Total	4	0	1	6	1	12	2	3	0	2	2	9

3. Transformation de contrats CDD en CDI

Trois salariés embauchés initialement sous couvert d'un contrat de travail à durée déterminée ont vu leur contrat évoluer vers un contrat de travail à durée indéterminée en 2023 suite à l'obtention de 6 places supplémentaires pour l'accueil de jour Le Temps de Vivre.

C. Les temps de travail

Nombre de salariés à temps plein ou à temps partiel

44 % des salariés travaillent à temps partiel contre 54 % en 2022

En nb de salariés	2022			2023		
	Temps partiel	Temps plein	Total	Temps partiel	Temps plein	Total
Acanthes	6	1	7	5	2	7
Acigné	1	3	4	2	3	5
CAB	4	7	11	3	6	9
Huniers	4	6	10	3	9	12
TDA & Admi	10	5	15	9	8	17
Total	25	22	47	22	28	50

D. Absentéisme maladie et accidents du travail

1. Arrêts de travail pour maladie

Pôle	2022			2023		
	Nb de jours d'arrêt de travail	Nb de personnes	Nb d'arrêts discontinus	Nb de jours d'arrêt de travail	Nb de personnes	Nb d'arrêts discontinus
Administratif	56	3	4	111	2	5
Accueil de jour	803	20	55	350	20	34
Hébergement	982	16	28	943	14	27
Total	1841	39	87	1404	36	66

2. Arrêts de travail pour accident du travail

Pôle	2022		2023	
	Nb de jours d'arrêt de travail	Nb de personnes	Nb de jours d'arrêt de travail	Nb de personnes
Administratif				
Accueil de jour	19	1		1
Hébergement				
Total	19	1	0	1

E. Formation

	2022		2023	
Coûts pédagogiques & frais annexes	21379		16959	
Nombre d'actions réalisées	10		6	
Nombre de salariés	30		35	
Nombre d'heures d'absence	385		458	
Coûts des salaires	8431		11878	
Coût total de la formation	29 810		28 837	

Le coût total de la formation a été de 28 837 euros (hors coûts de remplacement des salariés absents) représentant 2,31% de la masse salariale annuelle brute.

Laurence Régent, Responsable RH et Finances.

Actions de formations individuelles réalisées :

- S'orienter dans la clinique
- Sensibilisation à la maladie mentale
- Logiciel InDesign : formation et prise en main
- Facile A Lire et à Comprendre (méthode FALC)

Politique de formation collective :

L'association mène également une politique de formation pour ses salariés dans une démarche de réflexion collective. Chaque année des thématiques sont mises en lumière afin de poursuivre la montée en compétences des équipes et répondre à l'évolution des besoins des publics.

« Ecriture du projet de service des Accueils de Jour » - Année 2023



L'association a choisi de promouvoir une démarche participative pour l'écriture du projet de service des 3 accueils de jour. Les apports de **Nadine HERBELIN** « Art Kernh » ont permis la mise en place d'une méthodologie de réflexion. Les 3 équipes des accueils de jour ont travaillé communément sur 8 demi-journées (atelier de réflexion, soutien à l'écriture, perspectives d'accompagnement) durant l'année 2023.

« Les évolutions en cours et à venir dans le secteur du handicap » - Septembre 2023



10 salariés ont suivi deux demi-journées de formation auprès de **l'URIOPSS Bretagne** à Rennes sur les évolutions du secteur et la transformation annoncée du secteur médico-social. L'association a une responsabilité dans l'organisation de l'accompagnement des personnes autant que la qualité de la réponse aux attentes des publics. La formation vient soutenir la nécessité d'une mise en adéquation des services avec le secteur tout en conservant les valeurs associatives de proximité et de solidarité ;

« Accompagner la vie et sexuelle et affective des personnes en situation de handicap » Soirée Solidarité – Mai 2023



Les salariés et les administrateurs se sont réunis en mai 2023 lors d'une soirée pour 4 heures de réflexion/formation commune. Le CREAL, par le biais de Marion Brancourt a permis une mise à jour du cadre légal, des droits des personnes et des accompagnements/ressources à disposition des équipes. Autant de pistes permettant d'accompagner les personnes avec respect et offrir des réponses aux familles parfois démunies.

IX. Le bilan financier 2023

Bilan simplifié

ACTIF	2023	2022	2021
Installations, matériel et outillage	157 059 €	114 219 €	48 095 €
Terrain & construction	201 150 €	- €	- €
Immo corporelle en cours	- €	163 780 €	- €
Titres immobilisés, dépôts et cautionnements	263 705 €	256 423 €	156 413 €
Total actif immobilisé	621 914 €	534 422 €	204 508 €
Créances clients - fournisseurs	330 959 €	162 336 €	80 606 €
Disponibilités	1 227 946 €	1 322 366 €	1 326 911 €
Charges constatées d'avance	9 000 €	7 555 €	8 447 €
Total actif circulant	1 567 905 €	1 492 257 €	1 415 964 €
TOTAL ACTIF	2 189 819 €	2 026 679 €	1 620 472 €

PASSIF	2023	2022	2021
Fonds propres	73 341 €	73 341 €	73 341 €
Réserves pour projets de l'entité	323 049 €	266 896 €	257 759 €
Report à nouveau	16 655 €	102 990 €	102 990 €
Résultat de l'exercice	- 61 325 €	- 30 182 €	9 137 €
Total fonds associatifs	351 720 €	413 045 €	443 227 €
Fonds dédiés	1 102 427 €	930 361 €	798 200 €
Subvention d'investissement	37 274 €	10 498 €	- €
Dettes et provisions	698 398 €	672 775 €	379 045 €
TOTAL PASSIF	2 189 819 €	2 026 679 €	1 620 472 €

Résultats par pôles d'activités

	2023	2022	2021
Accueils de jour	-16 155 €	-14 622 €	40 906 €
Hébergements	6 769 €	-64 816 €	-21 282 €
Association	-51 939 €	49 255 €	-10 489 €
TOTAL	-61 325 €	-30 183 €	9 135 €

Les accueils de jour réalisent un résultat déficitaire quasi structurel, similaire à celui de 2022. En 2021, l'excédent est lié à l'exercice en période Covid.

En 2022, le prix de la tarification sur les hébergements avait diminué du fait des excédents de 2020. Cela correspond à une reprise sur l'exercice de 2022 de 86 335 euros. Le résultat affecté en 2023 est de 21 520 euros.

Comptes de Résultats par activités

Charges	Accueils de jour	
	Comptes Administratifs 2022	Comptes Administratifs 2023
60610000 ENERGIE & EAU	8 156,00 €	12 383,67 €
60621000 COMBUSTIBLES ET CARBURANT	- €	- €
60622000 PRODUITS D'ENTRETIEN	575,00 €	1 132,31 €
60623000 PETITS EQUIPEMENTS	4 774,00 €	8 898,14 €
60624000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	752,00 €	1 041,67 €
60630000 ALIMENTATION	43 065,00 €	45 946,61 €
60660000 HYGIENE ET PHARMACIE	2 145,00 €	2 238,84 €
60681000 ANIMATION GLOBALE	18 297,00 €	22 737,39 €
613-6140 LOCATIONS & CHARGES LOCATIVES	56 285,85 €	71 369,68 €
615 MAINTENANCE	8 108,19 €	11 591,94 €
616 ASSURANCE	5 036,81 €	5 756,06 €
618 DIVERS	9 145,12 €	8 979,64 €
621 PERSONNEL DE REMplacement	39 443,32 €	40 250,92 €
622 HONORAires	22 343,64 €	24 439,77 €
623 CADEAUX - PUB	672,54 €	217,91 €
624 TRANSPORT	70 517,77 €	70 638,29 €
625 MISSIONS - RECEPTIONS	8 516,42 €	10 262,25 €
626 AFFRANCHISSEMENT TEL INTERNET	7 287,03 €	7 845,67 €
627 SERVICES BANCAIRES	658,00 €	1 086,73 €
628 DIVERS SERVICES EXTERIEURS	- €	117,65 €
631-633 IMPOTS SUR REMUNERATIONS	49 288,19 €	52 818,07 €
635-637 AUTRES IMPOTS	3 198,27 €	1 023,23 €
641 REMUNERATIONS BRUTES	505 605,77 €	581 009,25 €
645 CHARGES SOCIALES	209 023,43 €	231 540,11 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	119,66 €	109,45 €
66 CHARGES FINANCIERES	- €	- €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	2 105,77 €
68 DOTATIONS AUX Amt - ENGAGEMENTS	3 812,00 €	10 347,28 €
69 IMPOTS SUR LES SOCIETES	- €	- €
TOTAL CHARGES	1 076 826,01 €	1 225 888,30 €

Produits	Accueils de jour	
	Comptes Administratifs 2022	Comptes Administratifs 2023
70631000 MISE A DISPOSITION VEHICULE	- €	- €
708 PARTICIPATION DES PA	- 38 416,60 €	- 39 234,20 €
733 PRIX DE JOURNEE OU DG	- 926 630,55 €	- 1 032 949,72 €
734 PARTICIPATION DES RESIDENTS	- 79 448,54 €	- 98 466,68 €
738 PARTICIPATION CAF	- €	- €
741 SUBVENTIONS	- 4 000,00 €	- 3 730,00 €
754 DONS & PARTICIPATIONS	- 217,07 €	- 41,96 €
76-77 PRODUITS FINANCIERS ou EXCEPTIONNELS	- 286,36 €	- 7 810,67 €
78-79 REPRISES/Amt ou TRANSFERS DE CHARGES	- 13 206,28 €	- 27 499,57 €
TOTAL PRODUITS	- 1 062 205,40 €	- 1 209 732,80 €

RÉSULTATS	Accueils de jour	
	CA 2022	CA 2023
	- 14 620,61 €	- 16 155,50 €

Charges	Hébergements	
	Comptes Administratifs 2022	Comptes Administratifs 2023
60610000 ENERGIE & EAU	27 312,30 €	28 842,95 €
60621000 COMBUSTIBLES ET CARBURANT	- €	- €
60622000 PRODUITS D'ENTRETIEN	2 458,37 €	2 219,51 €
60623000 PETITS EQUIPEMENTS	6 938,23 €	8 046,64 €
60624000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 316,91 €	2 379,80 €
60630000 ALIMENTATION	70 091,74 €	68 709,13 €
60660000 HYGIENE ET PHARMACIE	2 636,04 €	2 189,83 €
60681000 ANIMATION GLOBALE	54 817,22 €	48 228,12 €
613-6140 LOCATIONS & CHARGES LOCATIVES	82 250,43 €	84 070,25 €
615 MAINTENANCE	24 495,51 €	29 962,00 €
616 ASSURANCE	6 575,00 €	7 122,71 €
618 DIVERS	13 488,36 €	6 767,36 €
621 PERSONNEL DE REMplacement	251 767,31 €	285 970,61 €
622 HONORAires	19 803,49 €	20 911,64 €
623 CADEAUX - PUB	275,47 €	112,73 €
624 TRANSPORT	64 653,07 €	62 127,86 €
625 MISSIONS - RECEPTIONS	6 622,41 €	5 947,75 €
626 AFFRANCHISSEMENT TEL INTERNET	6 310,61 €	6 493,85 €
627 SERVICES BANCAIRES	658,15 €	1 086,74 €
628 DIVERS SERVICES EXTERIEURS	- €	117,65 €
631-633 IMPOTS SUR REMUNERATIONS	60 380,40 €	64 819,13 €
635-637 AUTRES IMPOTS	3 266,85 €	- 297,85 €
641 REMUNERATIONS BRUTES	611 876,66 €	653 342,73 €
645 CHARGES SOCIALES	234 222,37 €	250 623,50 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	165,58 €	9,65 €
66 CHARGES FINANCIERES	- €	- €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	17,50 €
68 DOTATIONS AUX Amt - ENGAGEMENTS	7 750,41 €	8 061,14 €
69 IMPOTS SUR LES SOCIETES	- €	- €
TOTAL CHARGES	1 562 132,89 €	1 647 882,93 €

Produits	Hébergements	
	Comptes Administratifs 2022	Comptes Administratifs 2023
70631000 MISE A DISPOSITION VEHICULE	- €	- €
708 PARTICIPATION DES PA	- 6 110,55 €	- 4 359,56 €
733 PRIX DE JOURNEE OU DG	- 1 266 021,77 €	- 1 428 778,40 €
734 PARTICIPATION DES RESIDENTS	- 147 108,30 €	- 159 511,00 €
738 PARTICIPATION CAF	- 50 785,66 €	- 51 821,00 €
741 SUBVENTIONS	- €	- €
754 DONS & PARTICIPATIONS	- 224,09 €	- 653,60 €
76-77 PRODUITS FINANCIERS ou EXCEPTIONNELS	- 286,38 €	- 1 874,92 €
78-79 REPRISES/Amt ou TRANSFERS DE CHARGES	- 26 780,77 €	- 7 653,86 €
TOTAL PRODUITS	- 1 497 317,52 €	- 1 654 652,34 €

RÉSULTATS	Hébergements	
	CA 2022	CA 2023
	- 64 815,37 €	6 769,41 €
Reprise sur excédent N-2	86 335,00 €	- €
RÉSULTATS corrigés de la reprise sur excédents N-2	21 519,63 €	6 769,41 €

Charges	Association	
	Comptes Administratifs 2022	Comptes Administratifs 2023
60610000 ENERGIE & EAU	- €	2 019,92 €
60621000 COMBUSTIBLES ET CARBURANT	7 178,13 €	6 601,04 €
60622000 PRODUITS D'ENTRETIEN	- €	- €
60623000 PETITS EQUIPEMENTS	4 079,11 €	3 184,01 €
60624000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	286,72 €	294,81 €
60630000 ALIMENTATION	116,54 €	- €
60660000 HYGIENE ET PHARMACIE	- €	- €
60681000 ANIMATION GLOBALE	2 905,25 €	4 492,05 €
613-6140 LOCATIONS & CHARGES LOCATIVES	1 740,61 €	1 103,80 €
615 MAINTENANCE	8 253,41 €	9 131,46 €
616 ASSURANCE	5 250,36 €	5 765,78 €
618 DIVERS	961,50 €	800,00 €
621 PERSONNEL DE REMPLACEMENT	- €	- €
622 HONORAIRES	953,77 €	2 699,77 €
623 CADEAUX - PUB	1 968,14 €	6 653,07 €
624 TRANSPORT	91,10 €	17,80 €
625 MISSIONS - RECEPTIONS	3 730,73 €	7 747,57 €
626 AFFRANCHISSEMENT TEL INTERNET	2 437,53 €	1 522,45 €
627 SERVICES BANCAIRES	744,40 €	357,12 €
628 DIVERS SERVICES EXTERIEURS	120,00 €	120,00 €
631-633 IMPOTS SUR REMUNERATIONS	1 157,75 €	4 009,35 €
635-637 AUTRES IMPOTS	378,14 €	0,62 €
641 REMUNERATIONS BRUTES	20 511,64 €	40 972,28 €
645 CHARGES SOCIALES	7 234,91 €	16 567,70 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	- €	213,53 €
66 CHARGES FINANCIERES	754,35 €	1 686,19 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	30,00 €
68 DOTATIONS AUX Amt - ENGAGEMENTS	192 046,37 €	212 868,80 €
69 IMPOTS SUR LES SOCIETES	487,00 €	1 444,00 €
TOTAL CHARGES	263 387,46 €	330 303,12 €

Produits	Association	
	Comptes Administratifs 2022	Comptes Administratifs 2023
70631000 MISE A DISPOSITION VEHICULE	- 51 562,50 €	- 51 884,80 €
708 PARTICIPATION DES PA	- €	- €
733 PRIX DE JOURNEE OU DG	- €	- €
734 PARTICIPATION DES RESIDENTS	- €	- €
738 PARTICIPATION CAF	- €	- €
741 SUBVENTIONS	- €	- €
754 DONS & PARTICIPATIONS	- 209 577,85 €	- 196 558,27 €
76-77 PRODUITS FINANCIERS ou EXCEPTIONNELS	- 14 155,38 €	- 22 060,32 €
78-79 REPRISES/Amt ou TRANSFERS DE CHARGES	- 37 347,09 €	- 7 860,74 €
TOTAL PRODUITS	- 312 642,82 €	- 278 364,13 €

RÉSULTATS	49 255,36 €	- 51 938,99 €
-----------	-------------	---------------

Laurence Régent, Responsable RH et Finances.

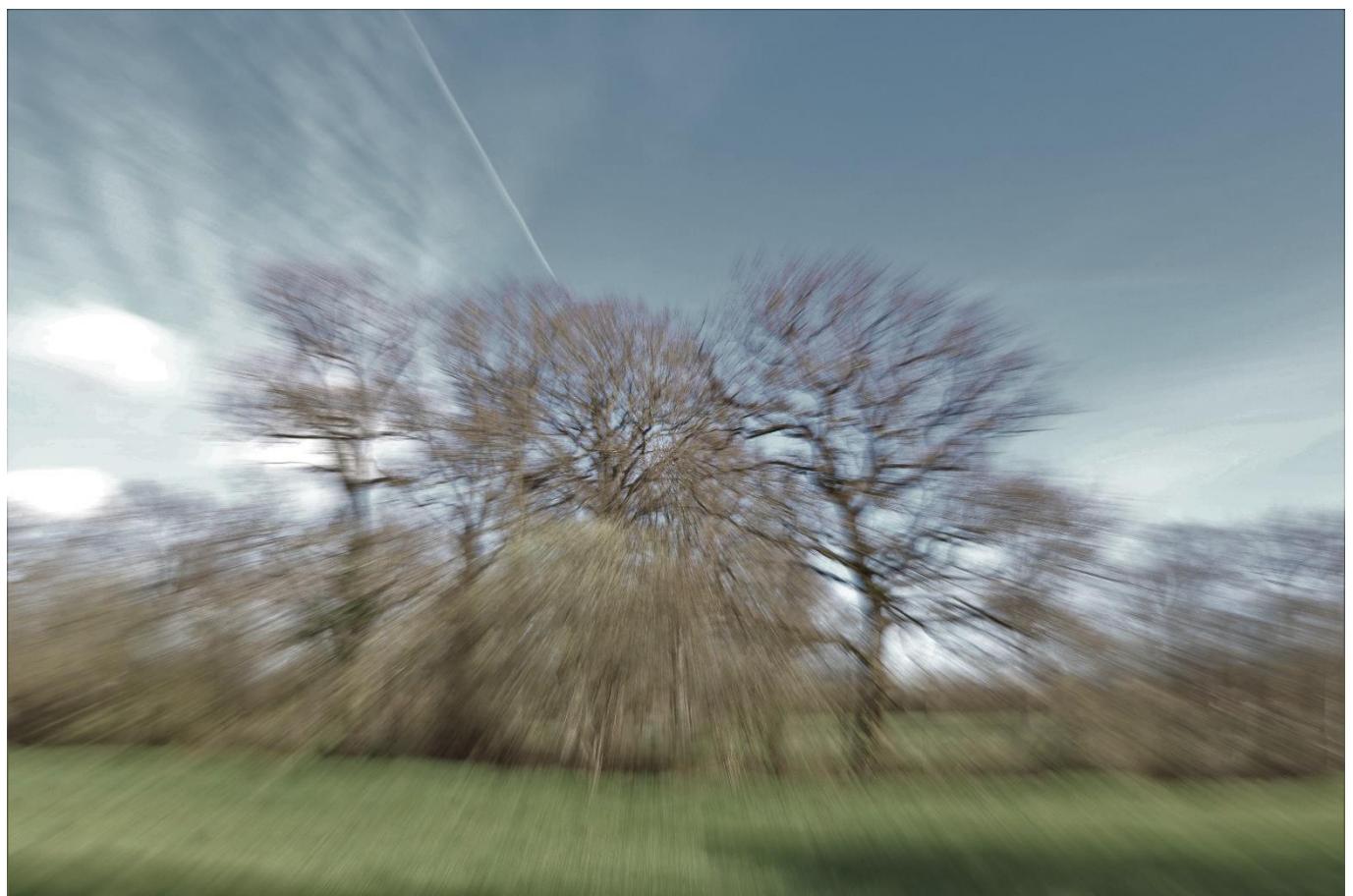


Photo réalisée lors de l'atelier photographie des Acanthes à Pacé et Jean-François Coupel. Hiver 2023.

CONCLUSION - PERSPECTIVES pour l'année 2024

En 2022, la concrétisation de nombreux projets d'écriture a engagé l'association dans une réflexion collective dessinant les grands axes d'action pour les 5 prochaines années :

- Un projet associatif 2023-2028
- Un projet de service pour tous les hébergements 2023-2028

En 2023, nous avons poursuivi cet engagement avec l'écriture du nouveau projet de service des accueils de jour afin de rendre cohérente notre approche globale de l'accompagnement.

L'association a concrétisé l'ouverture de l'accueil de jour « Le Temps de Vivre » et de sa Maison de Voisinage à Acigné. Elle prépare désormais l'ouverture du foyer de vie « le Botrel » avec 16 studios adaptés pour la fin du second semestre 2025.

Pour 2024, les perspectives à venir sont nombreuses :

- **PROMOUVOIR** une politique associative de consommation éco-responsable pour permettre une mise en valeur des actions en place et aller plus loin dans le respect de notre planète. Le CVS souhaite soutenir cette perspective en faisant remonter toutes les actions actuelles et toutes celles qui viendraient contribuer au mieux consommer et mieux vivre ensemble.
- **ACCOMPAGNER** les familles et les aidants par la création **d'Ateliers de Soutien aux Aidants** au sein de la Maison de Voisinage. Pour cela, l'association s'entoure de partenaires locaux (Ville Acigné, CCAS, EHPAD Acigné, CLIC ALLIAGES) afin proposer des actions d'information et de ressourcement.
- **FAIRE VIVRE LES PROJETS** des personnes accueillies et des équipes professionnelles. En 2024, nous proposerons la « **Semaine des Arts** », une résidence à Acigné dans la Maison de Voisinage qui rassemble nos 5 plasticiens et les personnes accueillies le temps d'une semaine de création. Certaines œuvres seront proposées à **l'Artothèque « inclusive » d'Acigné**, commune avec laquelle nous préparons ce projet depuis quelques années.

2024 sera l'occasion de consolider les dynamiques professionnelles en faisant vivre le projet numérique et l'implantation d'un logiciel « Dossier Unique de L'Usager » permettant d'offrir une garantie des parcours des personnes tout en réduisant le temps de travail administratif.

2024 sera également une année de consolidation de notre stratégie de recherche de fonds. La recherche d'entreprises mécènes étant au cœur de notre mobilisation, l'association continue de créer du lien et de communiquer sur son projet sur l'ensemble du territoire.

Marie Maudieu, Directrice des services.

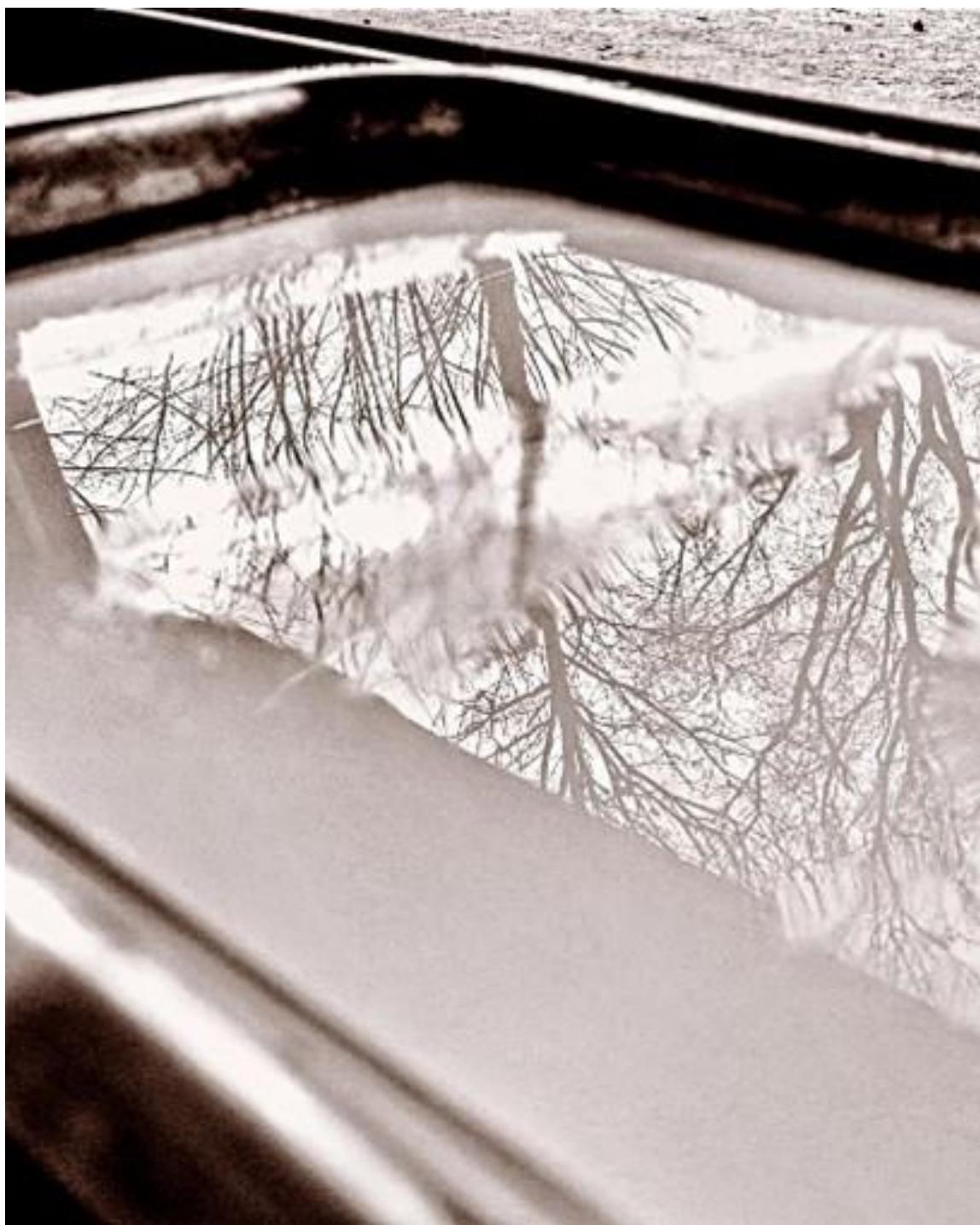


Photo réalisée à la Maison de Voisinage. Janvier 2024.



Ensemble vivons avec nos différences

Association Le TEMPS du REGARD - N° SIRET 344 930 607 000 66

Accompagnement des personnes en situation de handicap

15, rue de la Marbaudais 35700 RENNES



02 99 38 82 44 – www.letempsduregard.fr

Membre du Graal

Les Acanthes - Le Temps d'Agir - Le Temps de Vivre
Les Huniers - La Cour aux Bretons - Les Haubans